



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

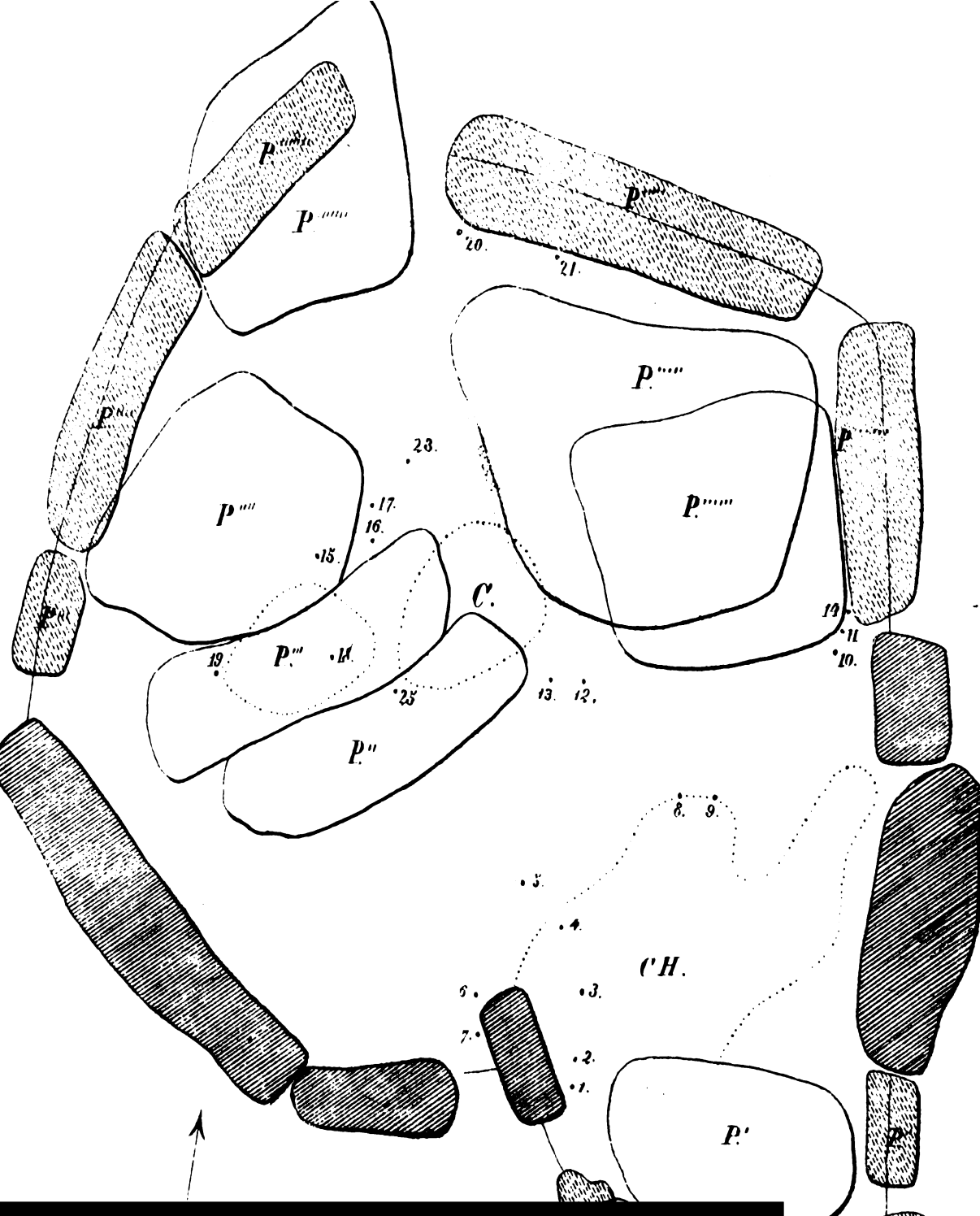
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Dolmens &c. of Morbihan

Félix Gaillard, Zacharie Le Rouzic, Avenau de la Grancière, H. Quilgars, James Miln, René Galles, L. Galles

STACK

554.1

Z. 23



302810630N

1. GAILLARD (F.): Fouilles du dolmen de Rogarte. 1884.
2. GALLES (R.) & (L.): Tumulus et dolmen de Kercado. Tumulus et dolmen du Rocher. 3e éd. 1884.
3. MILN (J.): Explorations du Mané Roullarde. 1883.
4. GAILLARD (F.): Fouilles des dolmens du Port-Blanc. 1883.
5. GAILLARD (F.): Fouilles du 4e dolmen de Mané-Remor. 1884.
6. GAILLARD (F.): Les deux cists du Mané Groh' et de Bovelane. 1884.
7. QUILGARS (H.): Fouilles du dolmen de Sandun. 1897.
8. LA GRANCIERE (A.de): Le bronze dans le centre de la Bretagne-armorique. Fouille du tumulus ... de Saint-Fiacre. 1898.
- 9,10. LE ROUZIC (Z.): Carnac. Fouilles faites en 1897 (-1899). 1898-99.
11. GALLES (L.): Deux mémoires sur les monuments de l'âge de pierre. 3e éd. 1878.

ASHMOLEAN LIBRARY, OXFORD

This book is to be returned on or before
the last date stamped below

07 MAY 1994

Dolmens de la Madeleine

1.

FOUILLES

*1/2 black calf
900 laid*

DU

DOLMEN DE ROGARTE

PRÈS DE LA MADELEINE

ET DU

COFFRE DE PIERRES DU DOLMEN DE LA MADELEINE

EN CARNAC.

20 NOVEMBRE 1888.

RAPPORT

DÉPOSÉ A LA COMMISSION DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES,
A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, A PARIS,
ET A LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE, A VANNES.

Par **Félix GAILLARD**

Officier d'académie,

Membre de la Société d'anthropologie et de la Société polymathique.

AVEC CINQ PLANCHES.

Prix : 1 fr. 50.

VANNES

IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

1884.

FOUILLES

DU

DOLMEN DE ROGARTE

PRÈS DE LA MADELEINE

ET DU

COFFRE DE PIERRES DU DOLMEN DE LA MADELEINE

EN CARNAC.

20 NOVEMBRE 1888.

RAPPORT

DÉPOSÉ A LA COMMISSION DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES,
A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, A PARIS,
ET A LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE, A VANNES.

Par **Félix GAILLARD**

Officier d'académie,

Membre de la Société d'anthropologie et de la Société polymathique.

AVEC CINQ PLANCHES.

VANNES

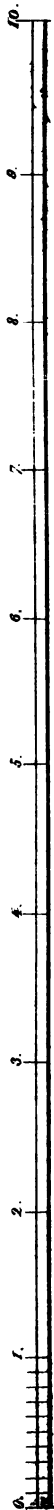
IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

1884.

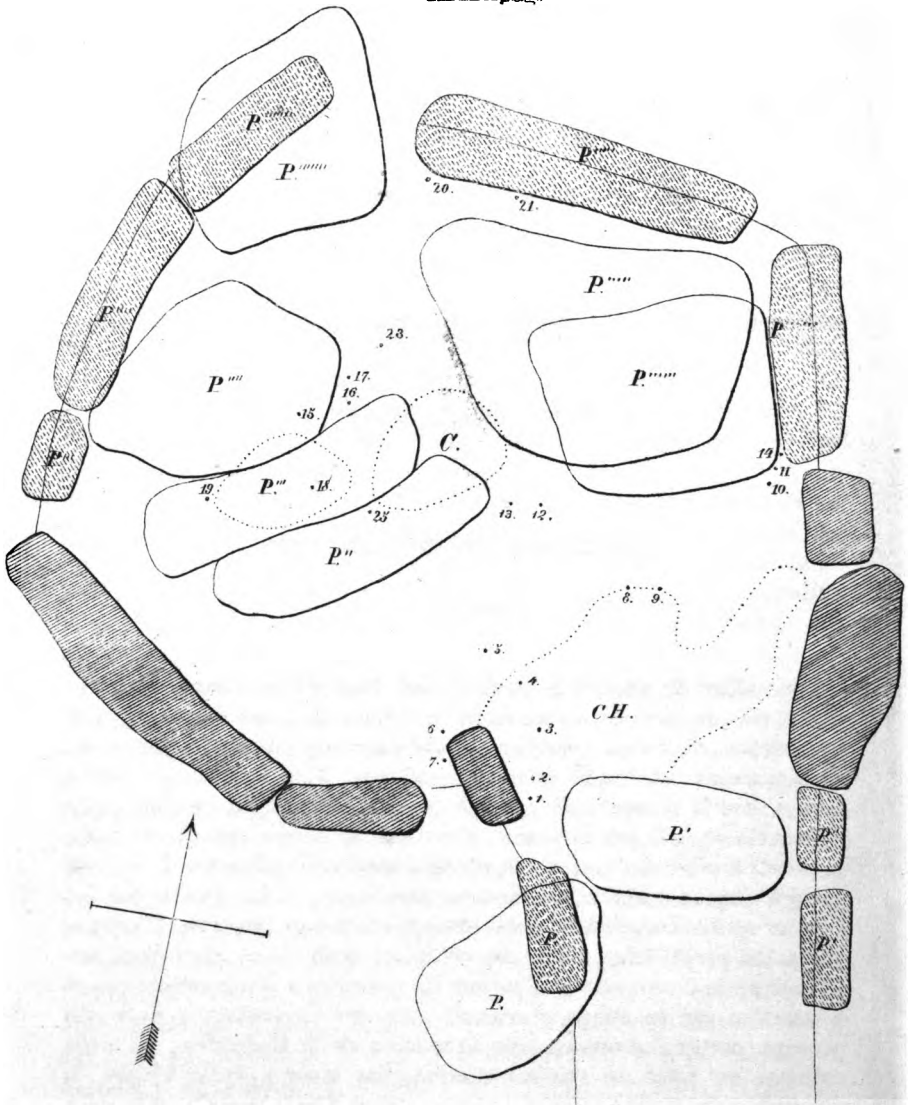


DOLMEN DE ROGARTE EN CARNAC.

Fouilles du 20 Novembre 1883.



E.C.H.E.L.L.E D.E 50.



1-10-13- *Têtes de Flèche en silex.*

2. *Busaïole.*

3. *Grain de collier en talc.*

4. *d.° d.°*

5. *Pendeloque celliforme en talc.*

6. *Vase apode contenant une tête de flèche.*

7. *Vase apode entier.*

8-17-19- *Petits vases apodes.*

9. *Fragments celliformes.*

11. *Recipient apode avec résidu rouge.*

C. H. Charbonnage.

12. *Pendeloque en quartz hyalin.*

14. *Tête de Flèche transversale*

15. *Deux grains de collier.*

16-20 *Fragments d'un couteau en*

18. *Dix grains de collier.*

21. *Pendeloque celtée en fibrolite.*

22. *Fragments d'une pendeloque.*

23. *Pierre schistoïde, comme à l'île*

24. *Perceur.*

25. *Celte en Talc.*

C' Cendre.

J. Hildebrand, gr.

LE DOLMEN DE ROGARTE

PRÈS DE LA MADELEINE

ET LE

COFFRE DE PIERRES DU DOLMEN DE LA MADELEINE

EN CARNAC.

(FOUILLES DU 20 NOVEMBRE 1883.)

Les fouilles du dolmen de Rogarte sont dues à l'initiative du contre-maître des travaux de restauration de l'État, M. Louis Cappé, dont la compétence n'est plus à établir. Depuis longtemps il avait observé un tertre rocheux, environné de champs cultivés ; il avait remarqué sur ce terrain inculte et incultivable, sur le point culminant, un assemblage de pierres émergeant, en moyenne, d'environ 30 centimètres. L'ensemble dénotait, à n'en pas douter, la configuration de la chambre d'un vaste dolmen. Après visite et vérification des lieux, il fut décidé que les fouilles seraient exécutées aussi promptement que possible. L'autorisation du propriétaire ayant été obtenue, nous avons commencé nos opérations le 5 novembre ; elles ont été retardées à diverses reprises et contrariées par un temps pluvieux ; mais ces circonstances nous ont procuré, par une diversion faite au dolmen de la Madeleine, un autre avantage au point de vue scientifique, car nous y avons obtenu la découverte du cist ou coffre de pierres, dont il sera question à la suite du rapport des fouilles du dolmen de Rogarte.

Situation et description.

Le plateau rocheux, qui contient le dolmen de Rogarte, porte ce nom au cadastre de la commune de Carnac, où il figure dans la section G, sous le n° 300. (Voir le plan ci-annexé).

Il est situé à environ 500 mètres à l'est-nord-est de la chapelle de la Madeleine, à 700 mètres environ au sud-sud-ouest du village de Penhouet et à 700 mètres environ au nord-nord-ouest de celui de Kerlagat. Dans un grand champ cultivé, près de ce dernier village, existe un énorme menhir debout, de quatre mètres de haut. On peut, croyons-nous, le considérer comme le menhir de témoignage de ce dolmen qui, primitivement, dut être très remarquable, ainsi qu'on en jugera par ses dimensions, la richesse et la variété de son mobilier. Ce menhir, au surplus, n'a nullement la forme aplatie de ceux des alignements, et il se trouve isolé dans les environs.

Aucune table du dolmen, ni aucune trace, aucun reste de table ou fragment n'en existait : il était comme découronné, et, au dire du propriétaire comme des habitants voisins, il n'y avait nul souvenir de sa destruction. Elle doit donc remonter à une époque éloignée ; cependant l'une de ses parois, qui était inclinée, porte la marque des coins qui devaient la briser.

Quand nous avons achevé le déblai de l'intérieur à 1^m,10 de profondeur, la configuration exacte du dolmen s'est dessinée. Au lieu d'être circulaire, comme on pouvait le présumer auparavant par l'apparence, il nous est apparu dans la forme que représente exactement le plan ci-annexé. L'intérieur était encombré de cinq pierres tombées, qui n'étaient autres que les parois effondrées en dedans, et dont la reconstitution en place doit se comprendre ainsi que le plan ci-joint l'indique par des pointillés. Le blocage de ces parois, que nous avons mis à jour, et qu'on peut vérifier, ne permet pas le plus petit doute.

Primitivement, le dolmen de Rogarte comportait donc : au sud-ouest 3 parois, à l'ouest 3, au nord et au fond 1, et à l'est-nord-est 3. L'entrée était formée par 4 parois. Il n'y avait pas de galerie ou du moins deux parois de chaque côté ne faisaient que dessiner l'entrée qui est latérale à droite et non dans l'axe central.

L'entrée est au sud-sud-est. Le dallage n'était pas apparent, ou du moins très imparfait. Avant les fouilles, six parois émergeaient en moyenne de trente centimètres.

Les fouilles nous ont permis de constater que deux des parois renversées à l'intérieur et une à l'entrée à gauche et debout avaient subi un chauffage encore apparent. En outre, à l'entrée et surtout vers

la gauche, existait une épaisse couche de charbonnage. Vers la cendre, une autre couche de cendre, d'environ soixante centimètres de large sur vingt centimètres d'épaisseur. Ces deux endroits sont indiqués au plan ci-joint.

Résultats des fouilles.

Les objets recueillis sont très variés et très remarquables. Sur le plan, est indiquée la place de chaque objet.

D'abord, vers l'entrée et contre la paroi gauche, une tête de flèche en silex, barbelée et à ailerons.

A peu près au même endroit, à demi-profondeur, une fusulelle carrée en terre de brique.

Un peu plus à l'intérieur et à toute la profondeur, un grain de collier en talc, cassé dans son épaisseur; diamètre 26 millimètres.

Également, un grain de collier, rond et aplati, en calaïs.

Au même endroit, à peu près, une pendeloque un peu celtiforme en talc; longueur 45 millimètres, largeur 30 millimètres.

A l'extrémité intérieure de la paroi gauche d'entrée, un vase apode, diamètre 135 millimètres, brisé mais qui sera entier à la reconstitution, lequel contenait une tête de flèche en silex, barbelée et à ailerons.

Dans le coin, entre la paroi gauche d'entrée et la suivante, un vase apode entier et renversé; diamètre 40 centimètres.

Dans l'intérieur et dans l'axe du milieu, à environ 50 centimètres de l'entrée, un petit vase apode qui pourra être reconstitué; diamètre 5 centimètres.

Au même endroit, deux fragments celtiformes en schiste compacte.

Près de la deuxième paroi à droite, une tête de flèche en silex, barbelée et à ailerons.

Également, une sorte de petit récipient apode, en terre grossière; diamètre 35 millimètres, ayant contenu un résidu rouge qui y est encore très apparent.

A un mètre environ; au droit de la paroi gauche d'entrée, à l'intérieur et à toucher les deux grandes parois effondrées l'une sur l'autre, une pendeloque en quartz hyalin; longueur 45 millimètres, épaisseur au bas 25 millimètres.

Au même endroit, une tête de flèche en silex, barbelée et à ailerons.

Après la deuxième paroi de droite, à 50 centimètres environ vers l'intérieur et près des deux parois superposées, une tête de flèche en silex, transversale.

Sous la troisième paroi abattue à l'intérieur à gauche, deux grains de collier variés.

Vers le même endroit, fragment d'un couteau en silex, longueur 8 centimètres, largeur 25 millimètres; un grattoir en silex, allongé, avec retaille dans sa longueur sur un côté; un celtæ, longueur 6 centimètres, largeur du tranchant 45 millimètres, en talc; un petit vase apode, diamètre du goulot 35 millimètres, de la panse 72 millimètres.

À l'intérieur et vers le centre, sur une superficie d'environ 50 à 60 centimètres, dix grains de collier variés de matière, de volume et de forme; un grattoir en silex, allongé avec retaille sur un côté; un petit vase apode, reconstituable, diamètre 5 centimètres.

Dans le fond et vers le milieu, deuxième fragment d'un couteau en silex, longueur 5 centimètres, largeur 2 centimètres, se rajustant régulièrement au premier, ce qui lui constitue une longueur totale de 13 centimètres. Une pendeloque formée d'un petit celtæ en fibrolite, longueur 35 millimètres, largeur au tranchant 28 millimètres.

Sous les deux pierres renversées et superposées à l'intérieur, deux fragments, se rajustant très bien, d'une pendeloque dont le haut a disparu; quartz siliceux à reflets opalins; longueur 35 millimètres, largeur 12 millimètres.

Une pierre schistoïde dans le genre de celles du cimetière de l'île Thinic.

À l'entrée et dans la galerie, un percuteur ayant servi à plat sur ses deux faces, comme ceux des dolmens du Port-Blanc et du cimetière de l'île Thinic.

En outre, il a été recueilli, dispersés à l'intérieur, plusieurs percuteurs et toute une variété de fragments de poterie, unie et ornementée, qui donneront de nombreux vases à la reconstitution.

Le tamisage des déblais nous a fourni :

Trois têtes de flèche en silex, dont deux triangulaires, barbelées et à ailerons, et une en amande, également barbelée et à ailerons.

Puis neuf grains de collier variés, matière, forme et volume.

Un dixième grain en cristal de roche, cassé à son anneau, et enfin un petit perçoir en cristal de roche.

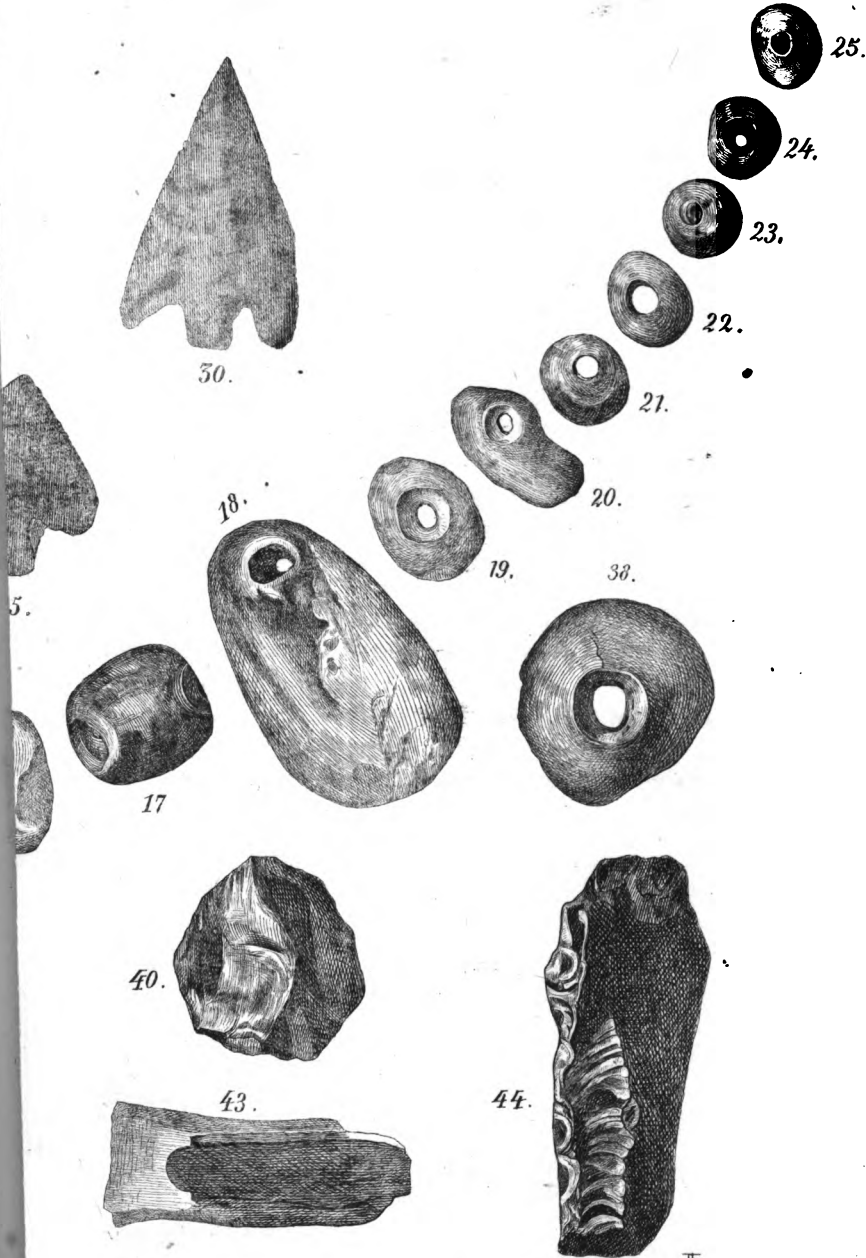
En somme, nous avons obtenu : 8 têtes de flèche en silex dont 7 barbelées et à ailerons, et une transversale. Le collier recueilli au dolmen de Rogarte se compose, pièces intactes, de vingt-deux grains et trois pendeloques. — Il résulte de l'examen fait que, pour les grains :

5 sont en talc, 1 talc avec grenat, 4 serpentine verdâtre, 5 quartz hyalin, 3 cristal de roche, 2 quartz siliceux à reflets opalins, 2 calaïs.

Et les pendeloques :

1 quartz hyalin, 1 fibrolite et 1 talc micacé.

CARNAC



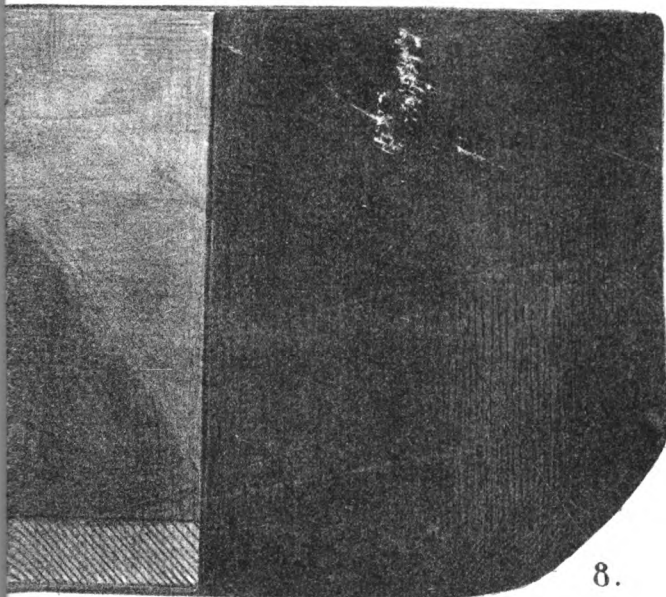
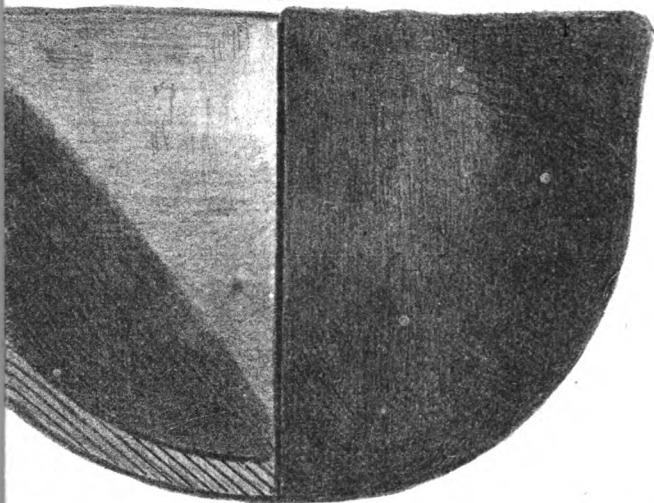
- Perceur, cristal de roche.
 33. 34. 35. Têtes de flèche, silex, barbelées à ailerons.
 Tête de flèche, silex, transversale.
 Fusairole.
 Grain de collier, talc.
 44. Grattoirs allongés, silex, avec retailles.
 3. Couteau, silex.

LMEN DE ROGARTE

EN CARNAC.

Fouilles du 20 Nov. 1883.

3.

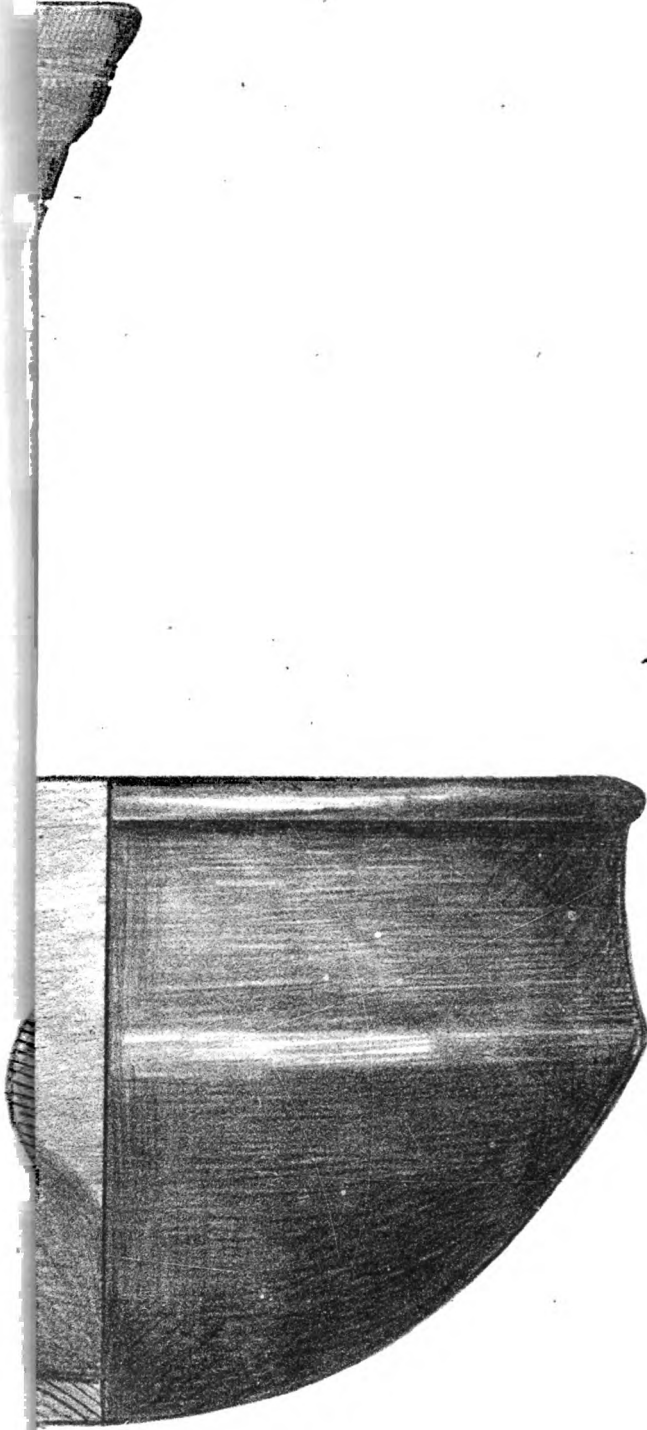


8.

Deux tiers de la grandeur naturelle.

renversé, N^o 7 du Plan. 4. 5. Petits vases
plan. 7. 8. Vases apodes.

20 Nov 1865.

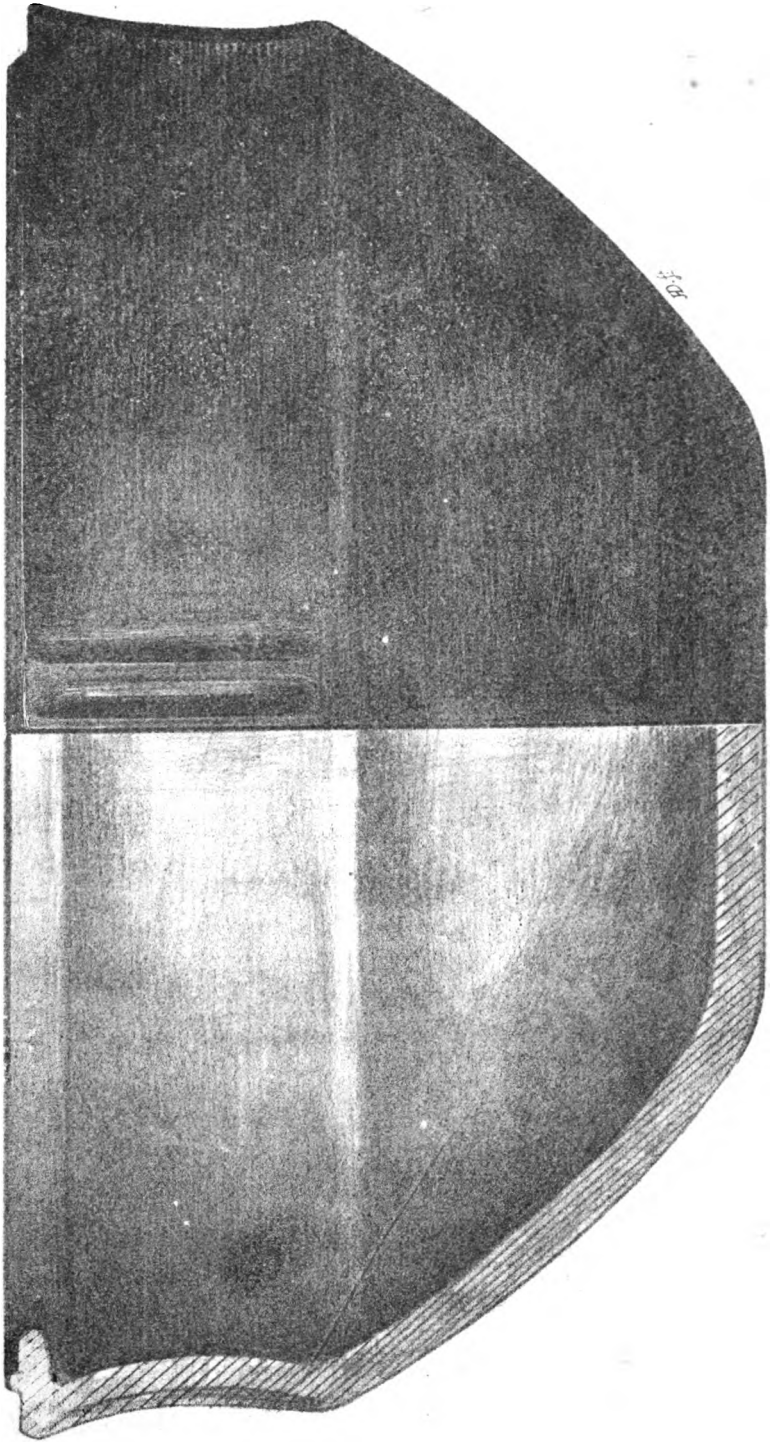


Quatre liers de la grandeur naturelle.

DÖLMEN DE KOGARTE

EN CARNAC.

Fouilles de 20 Novembre 1883.



Pl. IV.

Dolmen liers de la grandeur naturelle.

Comme observation générale, je dois ici signaler la dispersion de tous les objets, principalement les fragments, sur toute la superficie de la chambre. Néanmoins, les têtes de flèche étaient vers l'entrée et les grains de collier vers le centre. Mais, d'un autre côté, les deux fragments du couteau en silex étaient éloignés l'un de l'autre; puis les débris de poterie, principalement ceux ornementés qui, en se rajustant tant par la cassure que par les dessins, permettent de bien observer, étaient dispersés en tous sens. Il semblerait en résulter que les objets avaient été semés à l'intérieur et beaucoup de poterie brisée et aussi dispersée intentionnellement et non accidentellement.

Le coffre de pierres de la Madeleine.

Après une journée pluvieuse, notre opération de tamisage au dolmen de Rogarte étant interrompue, nous nous sommes transportés à celui de la Madeleine, pour en fouiller la galerie qui nous paraissait inexplorée.

Il serait inutile ici de décrire ce monument, qui est fort connu; section G, n° 490 du cadastre de Carnac. Situé à 200 mètres environ de la chapelle de la Madeleine et au milieu de vastes champs cultivés, il a été fouillé dans sa chambre à diverses reprises. Sa galerie était encore enfouie; elle se compose de quatre parois, dont trois à gauche et une à droite. Nos fouilles ont atteint un mètre de profondeur pour arriver au dallage, qui est bien caractérisé. Quand nous sommes arrivés à la chambre, nous avons constaté ce qu'on n'avait pas encore remarqué dans ce dolmen; c'est qu'ainsi qu'au Mané-Lud en Locmariaker et à Kériaval en Carnac, le dallage est formé par une seule et grande pierre. Il est également intéressant de remarquer que dans ce dolmen, ainsi qu'il existe à Saint-Philibert au Mané Canaplaye et comme il existait au 2^me dolmen du Mané-Kerioned à Kériaval, avant le remblai qui a été exécuté, le dallage de la galerie est à 30 centimètres environ plus bas que celui de la chambre.

Les fouilles nous ont donné divers spécimens de poterie, parmi lesquels un fragment ornementé et d'un dessin identiquement pareil à celui du dolmen de Rogarte.

Le point capital de notre exploration sur le petit tertre inculte du dolmen de la Madeleine, a été la découverte que nous y avons faite d'une sépulture absolument pareille, forme, dimension et érection, à celles du cimetière celtique de l'île Thinic, à Portivy en Saint-Pierre-Quibéron.

Le dolmen a son entrée à l'est sud-est; or, au nord nord-est de cette entrée et à 8^m,50, nous observâmes de petites pierres, émergeant au ras du sol et symétriquement arrangées; à n'en pas douter, c'était un coffre ou cist. La fouille en fut immédiatement faite. Nous n'en retirâmes que

De fragments de poteries, la nature des terrains ne permettait guère de compter sur autre chose ; mais nous avons, provenant du dolmen et sous les yeux, la meilleure preuve de la similitude de ces poteries.

Le coffre de pierres de la Madeleine à la même orientation que le dolmen ; dans sa longueur, il fait est sud-est. Sept pierres de champ le composent, dont 2 au fond à l'ouest, 3 au sud et 2 au nord. L'épaisseur moyenne de ses parois est de 10 centimètres. La longueur du coffre est de 1^m,10, la largeur moyenne de 60 cent. et la profondeur de 47 cent. Il n'y a pas de dallage. C'est bien là le type complètement identique des sépultures de l'île Thinic. Le plan ci-annexé le démontre clairement. A cette distance du cimetière celtique, 18 kilomètres au moins, loin de la mer et au milieu des terres, ce coffre, par sa proximité du dolmen, sur le tertre duquel il existe, et par son contenu, est une démonstration matérielle de la contemporanéité des coffres et des dolmens. Et la conséquence logique en est que les squelettes de l'île Thinic sont bien ceux des constructeurs de toutes ces sépultures.



DU MÊME AUTEUR.

Fouilles des dolmens du Port-Blanc, à Portivy en Saint-Pierre, avec six planches, février 1883.....	1^r »
Er Fouseu, à Portivy en Saint-Pierre, 28 mai 1883.....	» 50
Fouilles du 4^e dolmen de Mané-Remor, à Plouharnel, une planche, 26 juillet 1883.....	» 50
Fouilles du cimetière celtique de l'île Thinic, à Portivy en Saint-Pierre, cinq planches, 15 août 1883.....	1 50
Fouilles des deux cists du Mané Groh' et de Bovelane, à Erdeven, 30 juillet 1883. — Explorations archéologiques à l'île Téviéc, 28 août 1883. — Les cist du Puço, en Erdeven, 7 septembre 1883. — Ensemble, avec trois planches.....	1 »
Guide et itinéraire dans les monuments mégalithiques et les acquisitions de l'État, dix planches.....	1 50
— Le même, sans planches.....	» 50
Rapport sur les restaurations des monuments mégalithiques, au 19 juillet 1883.....	» 50

SOUS PRESSE :

Une série d'explorations à Plouhinec :

Le Tumulus du Griguen, les Dolmens de Kerouaren, de Beg en Hâvre et du Mané-Bras, mars 1884.

TUMULUS

ET

DOLMEN DE KERCADO

(CARNAC)

PAR R. GALLES.



TUMULUS ET DOLMEN DU ROCHER

(PLOUGOUMELLEN)

PAR L. GALLES.



TROISIÈME ÉDITION.



PRIX : 50 CENTIMES.



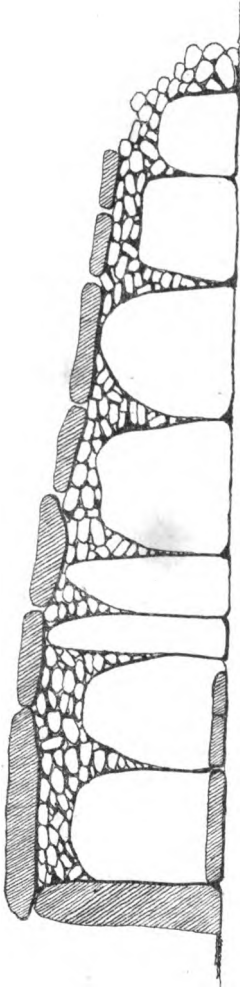
VANNES

IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

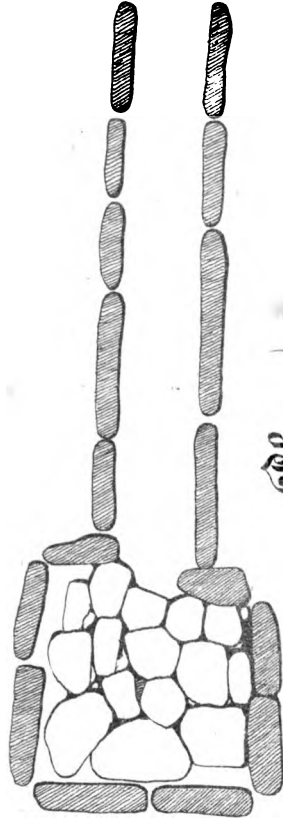


1884.

Pl. I.



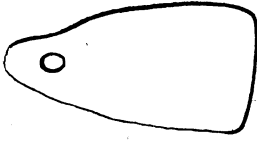
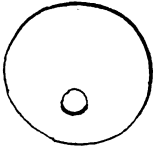
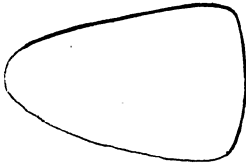
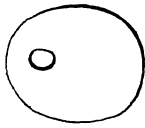
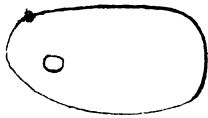
Elevation.



Plan.

Dolmen sous le Trunulus de Mercado (Carnac).

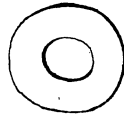
Echelle de 0.01 par mètre.



Pendeloques plates en schiste.

Cette en grès

Pendeloques plates en schiste.



Perles en serpentine, en jaspe.

Fragment de vase.

Cette en jade.

Objets trouvés dans le Dolmen de Mercado (Caracas).

Demi-Grandeur.

TUMULUS
ET
DOLMEN DE KERCADO
(CARNAC).

(Rapport fait à la Société polymathique du Morbihan.)

MESSIEURS ,

La surveillance de nos importants travaux du mont Saint-Michel m'obligeant à de longues stations dans les environs de notre tumulus, j'ai utilisé mon séjour sur cette terre si féconde en monuments antiques, en opérant, avec le concours très effectif de M. le Préfet du Morbihan, une fouille fort intéressante dans une tombelle située près du château de Kercado. Cette fouille a amené la découverte d'un magnifique dolmen à galerie que vous jugerez sans doute l'un des plus remarquables de ceux que possède notre département.

Madame Beauvais, propriétaire du sol, nous avait gracieusement donné les autorisations nécessaires, et la tranchée a été faite, sous ma direction, par de vigoureux travailleurs du 74^e de ligne, commandés par un sous-officier intelligent.

La tombelle de Kercado, qui fait peut-être partie du vaste système monumental de Carnac, est située au sommet d'un coteau boisé de pins, à quelques pas des murs du parc du château, et n'est guère éloignée que d'un kilomètre, au nord, de la route de Carnac à la Trinité, au point où cette route rencontre le marais salant de Beaumer.

Elle forme un conoïde de 3^m,50 de hauteur, dont la base très régulièrement circulaire, mesure 20 mètres de rayon.

Du sommet, l'on découvre, comme toujours, un vaste horizon de

terre et de mer; à l'ouest, le mont Saint-Michel se présente exactement suivant son grand axe, et l'on aperçoit, vers l'est, le tumulus de Gavr'inis, sous un angle de 40° avec la perpendiculaire à la méridienne.

J'ai pratiqué dans la tombelle une tranchée dirigée du nord au sud et coupant, très près du sommet, la génératrice-orientale du cône. C'est là, vous le savez, Messieurs, suivant la remarque judicieuse de M. le docteur Fouquet, le moyen certain de rencontrer nos cryptes recouvertes, lorsque le galgal est, comme ici, régulier autour d'un axe vertical.

En effet, dès la fin de la première journée de travail, pendant laquelle mes huit travailleurs n'ont pas extrait moins de 60 mètres cubes de pierres, et après avoir constaté que ce tumulus se compose uniquement de pierres sèches, sans interposition de couche de vase, je découvrais le dolmen. Il m'était signalé par une énorme pierre, au dos irrégulier et rocheux, mais dont bientôt après je devais, de l'intérieur de la tombe qu'elle recouvre, remarquer la taille soigneuse sur sa face interne aplanie comme un plafond. N'est-ce pas une vérification de plus, s'il en était besoin encore, donnée à cette remarque de Louis Galles, que la régularité de l'intrados et le sans-souci des formes extérieures prouvent clairement que les dolmens ne furent pas des autels, et qu'il faut laisser le dessus pour étudier avec soin le dessous.

C'est ce que nous avons fait. Dès l'arrivée de M. Lefebvre, dont une journée pluvieuse n'avait pas ralenti le zèle et qui, cependant, venait accompagné de travailleurs ayant, bien plus que lui encore, le droit de s'effrayer d'un affreux coup de temps de nord-ouest, nous avons pénétré, par une trouée pratiquée entre deux supports et la table, dans notre nouvelle conquête.

Le dolmen est quadrangulaire; il est placé au centre du tumulus, et sa galerie est dirigée vers le sud-est, faisant un angle de 60° avec la méridienne.

La chambre mesure :

Au fond (côté Ouest).	2 ^m ,95
Côté Sud.	2 50
Côté Nord	3 00
Côté Est	2 30

Sa hauteur est d'un peu plus de 2^m,50; nous ne connaissons que Courconno qui approche de cette dernière dimension.

Chaque face verticale se compose de deux supports, ceux de la face

orientale laissant entre eux une ouverture de 0,80 pour accéder à la galerie.

Mais les constructeurs semblent avoir voulu accumuler ici les problèmes d'équilibre, et le terme de supports que nous venons d'employer est parfaitement impropre, car ces pierres, verticalement dressées, ne supportent pas la voûte monolithe qui les surmontent, elles en sont séparées par un intervalle de près de 0,50 rempli par de petites pierres sèches ; et, chose singulière, l'œil suit presque partout, en dedans de ce muraillement fragile, l'arête inférieure de l'énorme table qui semble ainsi miraculeusement suspendue.

C'est que, sans doute, les faces latérales de celle-ci, s'évasant comme celle du bouchon d'un vase à goulot conique, s'enfoncent dans le galgal en y pénétrant assez pour s'y solidement établir.

Remarquons que la face interne de la table est à 2 mètres au-dessous du sommet de la tombelle, et que, celle-ci n'ayant que 3^m,50 de relief, la crypte, puisqu'elle a 2^m,50 de hauteur, s'enfonce d'un mètre environ dans le sol qui est granitique.

La galerie, que l'on parcourt facilement debout, excepté à l'extrémité Est, se compose au nord de cinq supports, de quatre seulement au sud, et de six tables, celle de l'entrée (que nous avons trouvée brisée et dont nous avons écarté les morceaux) étant simplement posée sur le galgal. Cette allée couverte a, de largeur, 4^m,20 du côté de la chambre et 0^m,90 à l'autre extrémité; sa longueur est de 7^m,50 environ, ce qui donne 10^m,50 de développement total au grand axe de la crypte.

Nos investigations ne nous ont fait découvrir, sur les parois, aucune trace de caractères ou de figures sculptées.

Le monument est d'ailleurs dans un parfait état de conservation, si ce n'est que le deuxième support de la paroi sud-ouest de l'allée couverte a quitté sa position primitive pour s'incliner en dedans de la galerie.

Cet accident, de date évidemment très ancienne, ne compromet pas la table correspondante puisqu'elle est supportée par le galgal lui-même dans lequel elle se loge.

Nous avons trouvé ce dolmen et sa galerie remplis de terre sur une épaisseur de plus d'un mètre; la surface de ces terres, bien loin d'offrir l'apparence d'ordre et de régularité que nous avons constatée au mont Saint-Michel, était ravinée, bosselée, pleine de trous, et tout nous semble témoigner que déjà, dans des âges anciens, mais récents peut-être par rapport à son origine, ce dolmen a été visité.

Cependant, ceci n'est qu'une hypothèse, qui se confirmerait peut-être par cette pensée de l'un de nos compagnons de travail, M. le marquis de Valory, que les Romains auraient ici utilisé une sépulture plus antique, pour y ensevelir, à leur tour, un de leurs chefs. Auraient-ils donc voulu, ces envahisseurs d'Armor, chasser les Aborigènes, non seulement de leurs oppida mais de leurs tombes ?

A vous, Messieurs, d'examiner si la présence (pour moi problématique) de fragments de poteries romaines parmi des poteries dites celtiques, les différences d'antiquité entre les ossements que je vous ai rapportés, ne donneraient pas quelque apparence de justesse aux suppositions que je viens de signaler et que M. de Valory a surtout appuyés sur cette circonstance que les terres mêlées d'ossements qui encombraient le dolmen semblaient comme séparées en deux couches distinctes par un lit de pierres aplaties.

M. Charles de Fréminville, dont les ingénieuses indications continuent à nous diriger dans nos recherches, et qui veut bien méditer ensuite sur les résultats de nos découvertes, nous exprimait, à son tour, la méfiance que lui inspirent les tumulus où, comme dans celui-ci, l'on ne trouve qu'une agrégation de pierres sèches. Nous sommes portés à penser, avec lui, que l'usage général dans ces constructions était d'isoler le monument intérieur par la couche de vase intermédiaire reconnue à Tumiac comme à Saint-Michel, et que la suppression de cette couche n'est pas originelle, mais bien la conséquence d'une destruction. Il est évident, en effet, que, si l'on a ôté la première calotte de pierres pour pénétrer à la crypte en perçant la voûte de vase qui lui succède, ce qui reste de celle-ci aura bientôt disparu délayé et entraîné par les eaux pluviales, et il ne sera plus resté que le premier galgal qui entoure immédiatement le dolmen. La voûte de vase dont il s'agit, rencontrée dans une tombelle, serait ainsi le sceau témoignant que nul n'en a violé le sanctuaire, tandis que son absence prouverait presque toujours une exploration antérieure (1).

L'extraction des terres et leur examen minutieux nous ont fait trouver les objets suivants :

1° Des ossements humains.

Je ne crois pas empiéter sur le terrain de nos collègues de la science médicale, en vous faisant remarquer que l'état de conservation de ces

(1) Il est bien entendu que nous ne parlons ici que des tumulus échelonnés le long des côtes du Morbihan, les seuls qu'il nous ait été donné d'explorer.

ossements est bien plus complet que celui des ossements du mont Saint-Michel. Ces restes sont-ils le résidu d'une incinération? Voilà du charbon. Mais je mets ici *bien gros* un point d'interrogation dont l'oubli, dans un précédent travail, m'a valu de fraternelles et savantes admonitions qui, pour toujours, m'ont appris la prudence et la ponctuation.

2° Une masse blanchâtre, sèche au noyau, humidement pâteuse à la surface, trouvée au milieu des ossements, entre des pierres agglomérées; je soumetts à vos analyses cette matière dont je ne veux rien préjuger (1).

3° Du charbon de bois, si bien conservé que vous saurez peut-être découvrir l'essence du combustible qui l'a donné.

4° Un celtæ en grès de 7 centimètres.

5° Trois grossières pendeloques plates, en schiste micacé, et un discoïde en même matière, et, comme elles, percé d'un trou.

M. de Closmadenc nous a fait remarquer que l'on a trouvé, dans les fouilles lacustres, des objets identiques à cette dernière pièce.

6° Des morceaux de silex, quelques-uns tranchants, d'autres pointus en fers de flèches.

7° Un grain de collier en serpentine, très gros et de forme rectangulaire.

8° Sept grains de collier en jaspe, l'un très beau et de 0,02 de diamètre, un autre à signaler pour sa forme cylindrique allongée. M. de Limur, au lieu de jaspe, voit ici l'agate verte dont le seul gisement connu existe à Kosmuth, en Silésie.

9° Un petit celtæ en jade, de 0^m,034.

Ce celtæ, Messieurs, n'en dit-il pas plus qu'il n'est gros? Et sont-ce bien des armes ces objets étranges, qui commencent à la formidable bache de Tumiac, passent par les élégances du mont Saint-Michel et aboutissent à cette miniature? Peut-être aussi, ces choses, identiques de forme, mais si variables de dimensions et de matières, avaient-elles des destinations différentes, et devenaient-elles haches pour frapper

(1) On y a trouvé du sulfate de chaux. Le sommet du tumulus porte les ruines d'une petite construction toute moderne; est-il possible que les eaux pluviales aient entraîné, à travers les pierres du galgal et par l'interstice qui sépare les deux tables du dolmen, du plâtre provenant de cette construction? Nous remarquerons cependant que la masse blanchâtre dont nous venons de parler se trouvait isolée au-dessous d'un lit de pierres, et que ces pierres n'en étaient nullement tachées sur leur face supérieure, comme cela n'aurait pu manquer d'arriver si le plâtre délayé et entraîné par les eaux était tombé sur ces pierres de la voûte du monument.

l'ennemi, couteaux pour les usages domestiques, canifs enfin, puis lancettes ? Ou bien, l'arme du guerrier, coquettement imitée en petit, ne se transformait-elle pas quelquefois en bijou de femme ou en jouet d'enfant ?

Qu'il me soit permis de terminer, sans conclure, par une comparaison entre Saint-Michel et Kcado.

Là, un tumulus énorme (40 mille mètres cubes), ici une modeste tombelle (un peu plus de 4 mille mètres), le 10^e.

Sous le premier cependant (jusqu'à présent du moins) nous ne trouvons qu'une petite cave mal faite, tandis que, sous la seconde, nous avons découvert un beau dolmen soigneusement édifié, vaste et où l'on se promène, tandis que là-bas c'est à peine si l'on peut se tenir accroupi.

Que conclure ? que, comme le prétend Louis Galles, le monument intérieur est toujours en raison inverse de celui qui le surmonte ? *Toujours*, serait, selon nous, téméraire, cependant la remarque a bien son prix, et elle se base sur plusieurs faits constatés ; mais ne serait-il pas plus sage de reconnaître seulement que les principaux caractères de nos nécropoles dites celtiques sont jusqu'ici l'étrangeté, la bizarrerie, l'inattendu, et que, pour les classer et les connaître, nous avons encore beaucoup à chercher et beaucoup à apprendre.

N'oublions pas de constater l'absence complète au mont Saint-Michel de poteries que nous trouvons abondantes ici, et la présence, à Kcado, de grossiers objets en pierres vulgaires qui ne déparaient pas l'écrin du roi de nos tumulus.

Voilà, Messieurs, le résultat de la fouille que nous venons de faire, M. Lefebvre et moi. Elle ouvre à nos compatriotes et aux nombreux touristes qui visitent le Morbihan un monument des plus curieux ; mais son principal succès est de soumettre à vos savantes recherches de nouvelles matières d'analyse, et de vous fournir l'occasion de produire ces discussions intéressantes qui finiront bien par éclairer un peu ces antiques profondeurs de l'inconnu qu'on a nommé celtique.

Vannes, le 25 août 1863.

RENÉ GALLES.

TUMULUS
ET
DOLMEN DU ROCHER

(PLOUGOUMELLEN).

Ce dolmen, situé près de la rivière d'Auray et à l'est de la maison de campagne du Rocher, a été fouillé en 1844 par M. Bain. Il est recouvert d'un tumulus composé de pierres et de terre, ayant 100 mètres de circonférence et 3 mètres environ de hauteur. Le dolmen se compose d'une galerie coudée presque à angle droit, ouvrant à l'est et s'élargissant à son extrémité sud-ouest. Cette galerie est formée par des blocs verticaux séparés presque tous l'un de l'autre par de la maçonnerie sèche. Les tables se touchent au contraire sans laisser d'interstices entre elles. Sur le treizième support au nord se trouve un dessin peu apparent, ressemblant à ceux qui existent aux Pierres plates, en Locmariaker. M. Bain trouva dans ce dolmen deux perles, dont l'une en jade noirâtre et l'autre en jaspe bleu, un couteau en silex de 0^m20 de longueur, une tête de flèche en silex et des fragments de poterie grossière, dont le plus grand est le fond d'un vase qui, dit-on, contenait les objets ci-dessus. Il est possible que ce vase ait renfermé des ossements ou des cendres provenant de l'ustion du cadavre ; mais le manque de documents à cet égard laisse dans le doute

le point le plus essentiel, à savoir si, comme à Kcado, en Carnac, il y a eu ici incinération. Du reste, le dolmen du Rocher offre beaucoup d'analogie avec celui de Kcado. La seule particularité qu'on y rencontre est la courbure de son plan, courbure qu'on n'a encore remarquée qu'aux Pierres plates, et encore, dans ce dolmen est-elle bien moins sensible qu'ici. Au Rocher, en effet, la déviation est telle qu'on dirait que l'architecte, rendu à la moitié de son œuvre, s'est aperçu que le monument allait s'ouvrir vers le nord-est et que, fidèle aux lois qui présidaient à ces constructions, il a tourné brusquement vers l'est pour prendre la direction que commandaient ces mêmes lois.

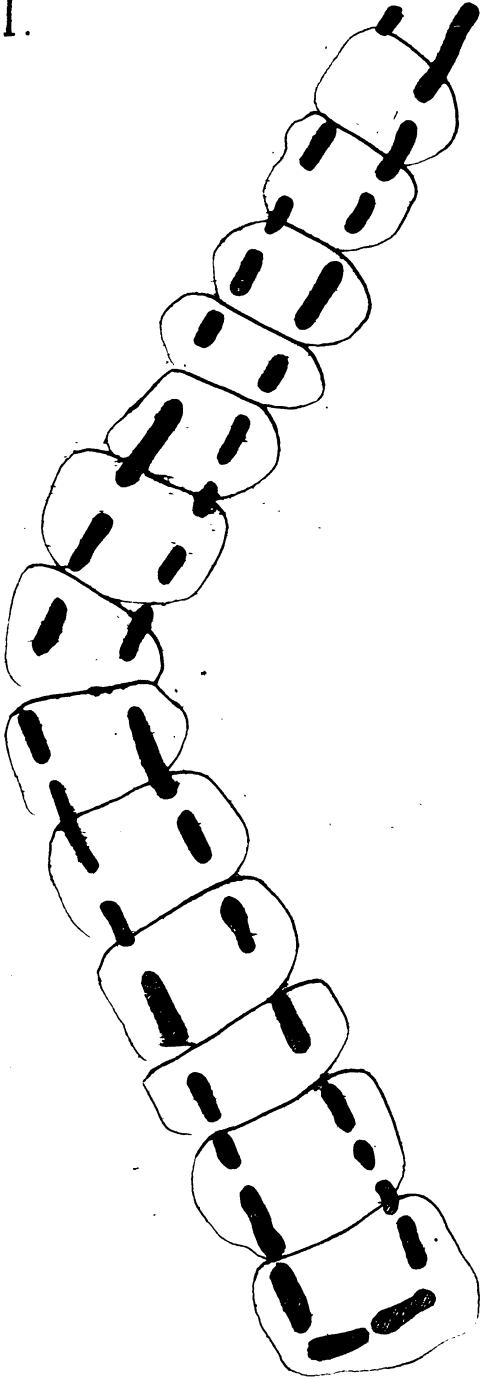
Dimensions du monument.

TUMULUS.	Circonférence	100 ^m	»
	Hauteur	2	70
DOLMEN.	Longueur	19	40
	Largeur à l'extrémité ouest	1	80
	à la courbure	1	»
	à l'extrémité est	»	90
	Hauteur à l'extrémité ouest	1	80
	à la courbure	1	40
	à l'extrémité est	1	»

Vannes, 3 Mars 1864.

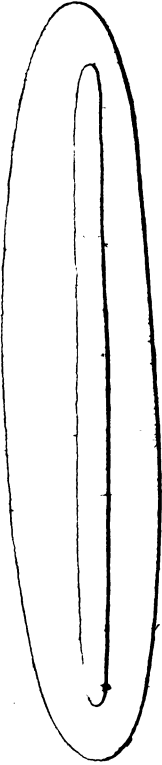
L. GALLES.

Pl. III.

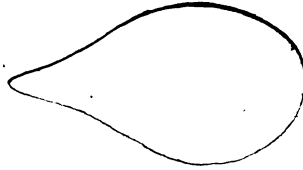


Osmeu sous le *Tumulus* du Boeber (Hongounefen).

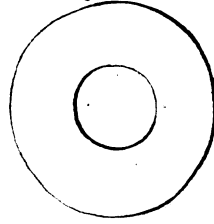
Echelle de 0^m 01 pour mètre.



Couteau en silex. Demi-Grandeur.



Silex. Gr. nat.



Perle en jade vert-noir.
Gr. nat.



Perle ronde en jaspé.
bleu-ciel. Grand. nat.

Gumulus du Rocher (Konggrumden).

IV

EXPLORATIONS

DU

MANÉ ROULLARDE

PRÈS DE LA TRINITÉ-SUR-MER (MORBIHAN)

Par feu James MILN

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN.

PUBLIÉES PAR L'ABBÉ LUCO

Membre de la même Société,
de la Société française d'Archéologie et de la Société royale des
Antiquaires du Nord, à Copenhague.

(AVEC PLAN DES MONUMENTS ET PLANCHES D'OBJETS.)

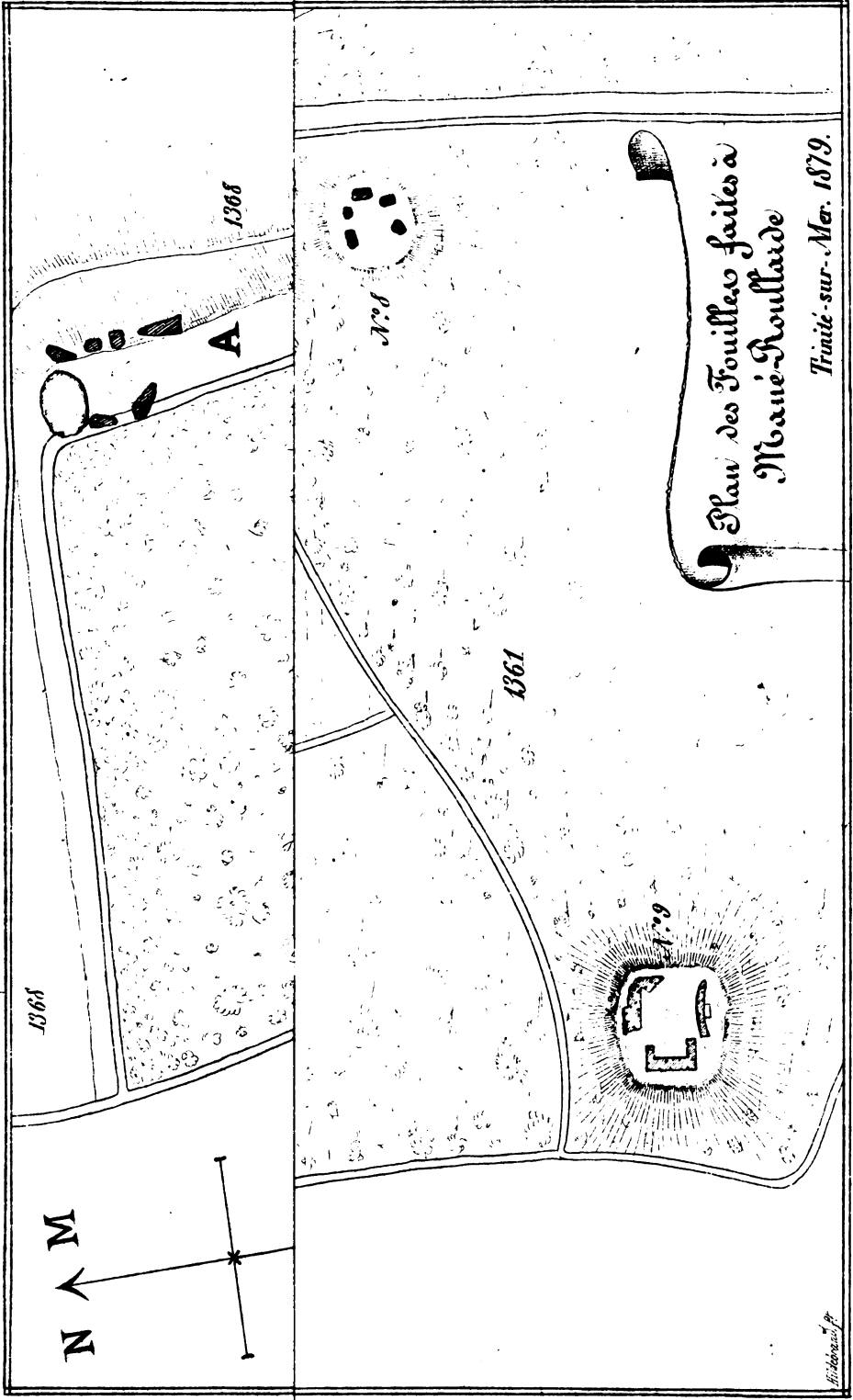
Prix : 1 fr. 50.

VANNES**IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.**

1883.

Extrait du Bulletin de la Société polymathique. — 1^{er} Semestre 1882.





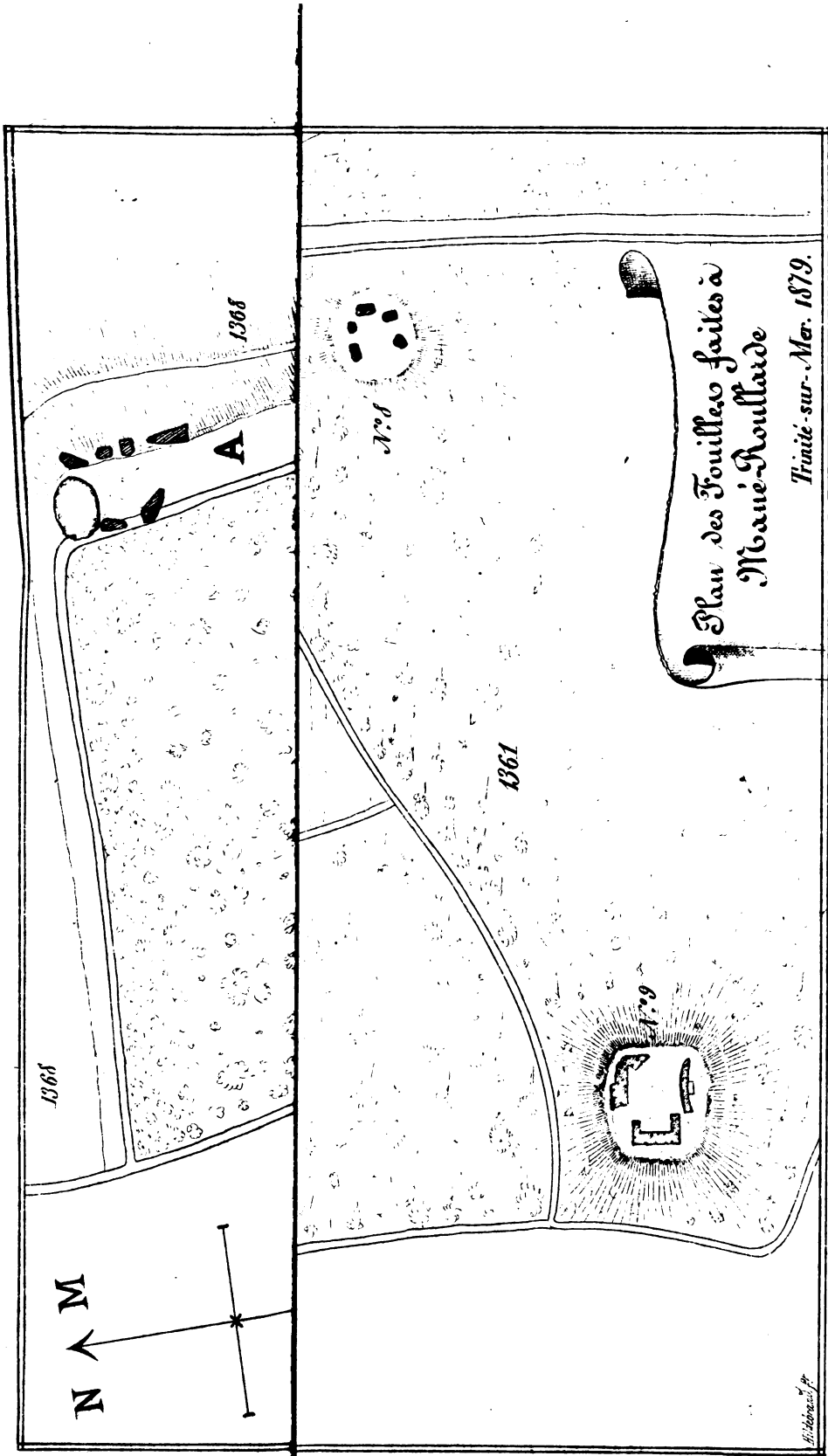
Plan des Fouilles faites à
 Mane-Roullade
 Trinité-sur-Mer. 1879.

Imp. G. D. L. L. L. L. L.

W. H. H. H. H.

Extrait du Bulletin de la Société polymathique. — 1^{er} Semestre 1882.





Plan des Fouilles faites à
Mané-Roullarde

Trinité-sur-Mer. 1879.

Imp. G. L. L. L.

Richard

EXPLORATIONS

DU MANÉ-ROULLARDE,

AUPRÈS DE LA TRINITÉ-SUR-MER (MORBIHAN).

Non loin et au nord-est des ruines gallo-romaines, précédemment explorées par nous au sud du village de Kéric-en-Arvor, il existe un monticule en majeure partie couvert d'ajoncs, situé sur la rive droite du bras de mer de Crach et dominant le port de la Trinité-sur-mer.

De 40 mètres de hauteur sur environ 300^m d'étendue à sa base, cette éminence porte, dans le pays, le nom de *Mané-Roullarde*, et, au cadastre de la nouvelle commune de la Trinité-sur-mer, section H de Kerlescan, ceux de *Roullarde* et *Rouellarde*, mot celtique dont la signification nous est inconnue.

Du sommet du Mané-Roullarde, la vue s'étend, de l'ouest à l'est, sur la baie et la presqu'île de Quibéron, Belle-Ile, les îles d'Houat et d'Hœdic, Locmariaquer, Arzon, Saint-Gildas de Rhuy et les divers promontoires du golfe du Morbihan.

Si importante au point de vue stratégique, cette position n'avait pas plus échappé à l'attention des Celtes qu'à celle des Romains, qui partout y ont laissé des traces de leur occupation. Elle fait partie de cette longue ligne des défenses du littoral, dont on voit encore des restes, dans cette contrée, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à la rivière d'Étel. Par leur nombre, ces postes démontrent que les Romains n'avaient point oublié les premiers soulèvements des Venètes.

En gravissant le Mané-Roullarde par le côté est, on suit un ancien talus, N° 1 du plan, d'une largeur moyenne de 3 mètres, courant est et ouest, presque en ligne droite, jusqu'à la crête du monticule. A 30 mètres environ de cette crête, un second talus vient aboutir au premier et se dirige vers le nord en décrivant une légère courbe. Sur la crête même, on rencontre un troisième talus, s'étendant de 100 mètres du sud au nord, où il forme un coude et se prolonge encore de 50 mètres à l'ouest, jusqu'à un champ cultivé et dont le défrichement l'a sans doute détruit et interrompu en ce point.

Un peu avant d'atteindre son coude, ce dernier talus englobe les ruines d'une allée couverte A, de 15 mètres de longueur, dont il ne reste plus que 15 supports et deux tables de recouvrement, celles-ci encore en place et aux extrémités du monument.

Un examen attentif de ce monticule, que nous soupçonnions bien devoir renfermer les restes de quelques monuments, nous conduisit à remarquer des inégalités de terrain à la surface desquelles on voyait poindre des sommets de pierres qui paraissaient avoir été placées debout. Ces observations nous décidèrent à tenter une exploration auprès de la crête et sur le versant ouest. Entreprises le 6 octobre 1879 et achevées le 15 du même mois, nos recherches furent couronnées de succès et mirent à découvert les ruines de neuf constructions différentes et que nous allons maintenant décrire, en donnant à chacune un numéro d'ordre répété sur le plan (1).

N° 1.

Situé à l'angle nord-est d'un champ qui porte, au cadastre, le n° 1363 de la susdite section H, le premier tertre exploré recouvrait une allée couverte fort délabrée, de 6^m,50 de longueur et décrivant une légère courbe auprès de son entrée. Ce monument, dont l'entrée est à l'ouest et large de 0^m,50, se compose encore d'une table en place et de 14 supports debout, de 0^m,80 à 1^m,10 de hauteur, et dont un, posé en travers, sert à fermer l'extrémité est.

L'absence de plusieurs supports et de toutes les tables, moins une, prouve une destruction antérieure. Quatre ou cinq grosses pierres bouleversées, qui se voient à l'extérieur et au nord du bout est de la galerie, sont probablement des supports déplacés.

Objets recueillis à l'intérieur et autour de cette allée.

Fragments de poterie en terre brune noirâtre, qui ont servi à reconstituer un vase à rebords déversés, de 0^m,29 de hauteur et de 0^m,23 d'ouverture. — (Musée-Miln, à Carnac, n° 1).

Pilon ou marteau en quartzite, de 0^m,11 de longueur, et dont une des extrémités est taillée en biseau des deux côtés. — (Ibid. n° 2).

Fragment d'outil en ardoise, poli par usage sur ses bords.

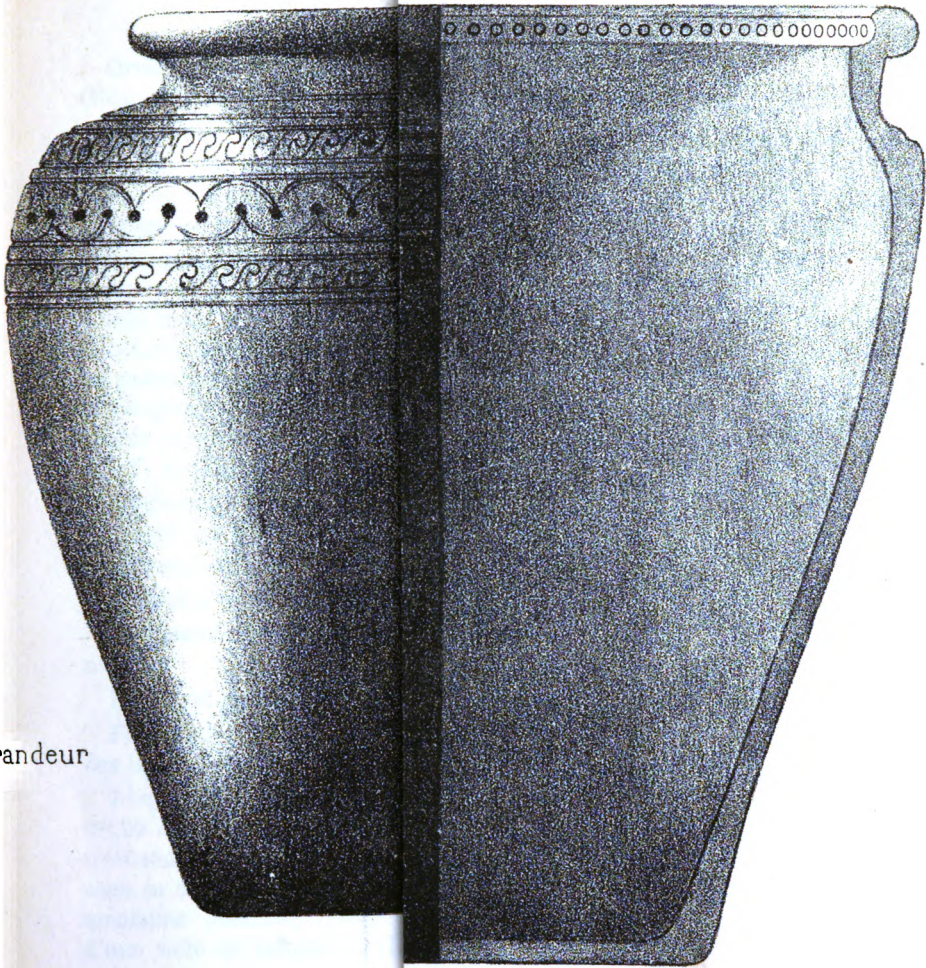
Fragment d'affiloir en grès. — (Ibid. n° 3).

Galet de mer, plat et poli par usage. — (Ibid. n° 4).

Pierre inférieure d'une meule circulaire en granit. — (Ibid. n° 5).

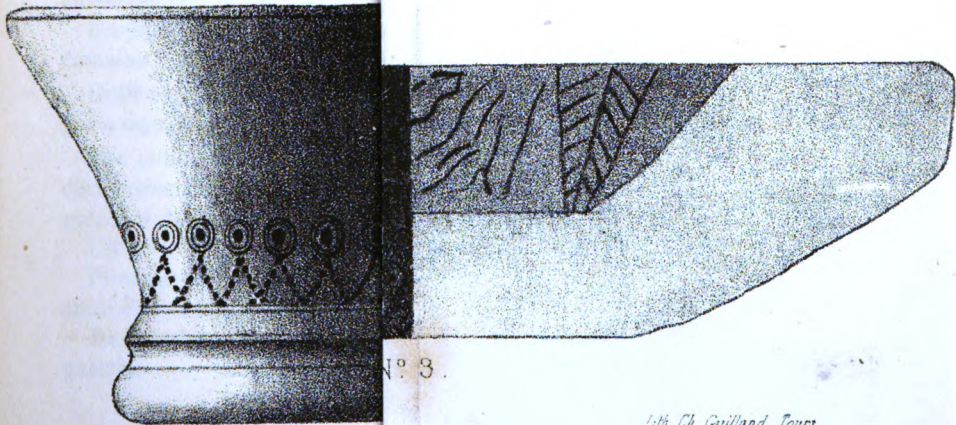
Galet de mer, poli par usage. — (Ibid. n° 6).

(1) La nécessité de réduire ce plan à une seule planche a empêché de lui appliquer une échelle (Luco).



1/2 grandeur

N° 1.



N° 3.

N

Lith. Ch. Guillard, Tours.

Oreille d'un vase en terre grise, munie d'un trou transversal. — (Ibid. n° 7).

Fusaiole en terre cuite, grise, de 0^m,03 de diamètre. — (Ibid. n° 8).

Oreille d'un vase en terre brune, également percée d'un trou transversal et semblable à une autre oreille trouvée dans la sépulture quadrilatère de Mané-Tyec. — (Ibid. n° 9).

Fragments d'un vase noir lustré, reconstruit depuis, de 0^m,21 de hauteur et de même diamètre, orné intérieurement, sur le goulot, d'une gorge renfermant une ligne de pointillage; à l'extérieur, sur le col, une bande de demi-cercles, entremêlés et formant ogive, surmonte un pointillage de cercles concentriques; à l'épaule, cette ornementation se renouvelle sous une bande formée de deux lignes de losanges superposées et renfermées entre quatre lignes en creux. — (Ibid. n° 10). — (Pl. I, fig. 1).

Fragment d'un disque en granit, de 0^m,10 de diamètre, muni d'un trou foré des deux côtés. — (Ibid. n° 11).

Projectile en granit, de 0^m,05 de diamètre. — (Ibid. n° 12).

Projectile ovale, en granit, de 0^m,10 de longueur. — (Ibid. n° 13).

Percuteur en quartz, de 0^m,09 suivant son grand diamètre. — (Ibid. n° 14).

Fragment de panse d'un vase en terre brune, muni d'une oreille.

Fragment de panse en terre brune rosée, orné d'une zone renfermant des lignes ondulées.

Fragments d'un vase en terre noire, plombaginé, reconstitué, de 0^m,20 de hauteur et de 0^m,35 d'ouverture, portant, près de l'épaule, trois zones d'ornementation séparées par des lignes doubles; la principale zone se compose de demi-cercles contrariés et formant ainsi une ornementation ondulée, tandis que les deux autres zones se composent d'une suite de volutes. — (Ibid. n° 15). — (Pl. I, fig. 2).

Poids ou cale de pêche, en terre sèche, muni d'un trou près de sa partie supérieure. — (Ibid. n° 16).

Un objet semblable a été trouvé à Kerhilio, parmi les débris gallo-romains.

Outil en grès, de 0^m,19 de longueur, en forme de rognon, très poli par usage. — (Ibid. n° 17).

Des outils analogues ont été recueillis par nous dans les sépultures circulaires de Coët-à-Touse, de Nignol, et sous quelques-uns des menhirs de Kermario.

Un éclat de silex taillé et sans caractère.

Plusieurs broyeurs en granit et des fragments de meules primitives, aussi en granit.

De nombreuses parcelles de charbon, répandues sur le fond de la galerie.

N° 2.

Dans le même champ, auprès et au sud de la galerie précédente, nos ouvriers rencontrèrent une nouvelle allée, considérablement délabrée, orientée du nord au sud, ne conservant plus aucune de ses tables de recouvrement, mais composée, en partie, de supports debout et ayant de 0^m,80 à 0^m,85 de hauteur, et, en partie, de maçonnerie grossière et en pierres sèches. A partir d'un léger coude, situé vers sa partie centrale, elle va en se rétrécissant jusqu'à son extrémité nord, où elle n'a plus que 1^m,10 de largeur; à son bout sud, elle a été détruite par le défrichement du champ voisin.

Quelques tranchées, ouvertes à l'est de ces deux premières allées, ont mis à nu un blocage composé de pierres sèches et négligemment superposées. Il nous serait impossible d'émettre une hypothèse sur le but et la date de cette construction.

Objets recueillis dans cette allée.

Plusieurs percuteurs en quartz, dont un de 0^m,08 sur 0^m,08, dessiné. — (M.-M., n° 18.)

Outil celtiforme, de 0^m,08 de longueur, en schiste, poli sur les bords. — (Ibid. n° 19.)

Pierre ovoïde, en granit, polie. — (Ibid. n° 20.)

Fragment d'affiloir en grès. — (Ibid. n° 21.)

Fragments d'un bol, reconstitué depuis, en terre noire, lustré, de 0^m,09 de hauteur et de 0^m,18 d'ouverture. — (Ibid. n° 22.)

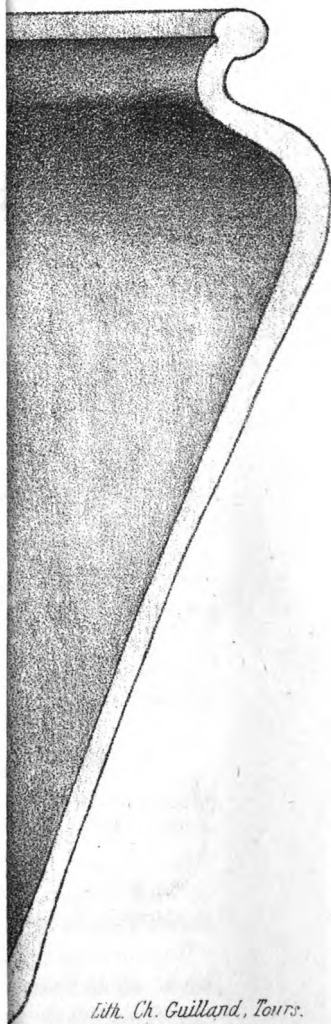
Lame en silex gris, de 0^m,06 de longueur. — (Ibid. n° 23.)

Fragment de boîte jaune, en terre cuite, très mince et identique aux boîtes qu'on a recueillies à Kerhilio, en Erdeven, et dans d'autres stations gallo-romaines. — (Ibid. n° 24.)

Fragment d'un objet rectangulaire, en terre de brique, de 0^m,14 de long, sur 0^m,04 de large et 0^m,015 d'épaisseur. C'est probablement une barre de fourneau. — (Ibid. n° 25.)

Fragment de mortier en schiste, de 0^m,07 de hauteur et de 0^m,14 de diamètre, muni d'un trou vertical dans le rebord, et, dans l'intérieur, d'un reste d'ornementation simulant une fougère. — (Ibid. n° 26). — (Pl. I, fig. 3).

Tige en fer, de 0^m,20 de longueur, munie d'une douille. — (Ibid. n° 27).



Lith. Ch. Guillard, Tours.

e

Deux fragments de meules primitives en granit. — (Ibid. n° 28).

Deux molettes en quartzite. — (Ibid. n° 29).

Quelques rares parcelles de charbon, recueillies sur le fond de l'allée.

Un menhir, de 0^m,85 de hauteur, se trouve encore debout entre ces galeries 1 et 2. En creusant autour de son pied, nous avons pu recueillir les objets suivants :

Une nodule de silex percée d'un trou. — (Ibid. n° 30.) Au musée de la Société des Antiquaires d'Écosse, à Edimbourg, on en voit une semblable, qui a servi, en 1865, de cale de pêche aux Iles Shetland.

Un vase en terre noirâtre, plombaginé, de 0^m,22 de hauteur et de 0^m,19 d'ouverture. — (Ibid. n° 31).

Ce vase a été trouvé intact et debout, au pied même et au sud du menhir, mais ne renfermant que de la terre. Il rappelle ceux des sépultures circulaires de Nignol et de Coët-à-Touse.

Deux fragments de panse d'amphore, en terre rouge.

N° 3.

Dans le même champ, à certaine distance et à l'ouest du N° 1, un troisième tertre recouvrait une nouvelle allée, qui a été mutilée par la construction d'un mur moderne sur sa partie nord et se prolonge, au delà de ce mur, dans le champ voisin. En conséquence, il nous a été impossible de fouiller la totalité de ces ruines. Dans la partie explorée, encore composée de six supports debout, nous avons recueilli :

Un fond d'amphore en terre rouge. — (M.-M., n° 32).

Un fragment, en terre rouge lustrée, d'un plat à rebord droit et muni d'un trou. — (Ibid. n° 33).

Sur le fond, des fragments de différentes poteries, grises, grossières, mêlés de brûlage, de coquilles de berniques, de palourdes, de bigorneaux et de moules.

N° 4.

Toujours dans le même champ et à l'ouest des monuments déjà explorés, nous avons mis au jour une nouvelle allée couverte, orientée du nord-ouest au sud-est, de 14 mètres de longueur, dont il ne reste que quelques supports, de 0^m,65 à 0^m,80 de hauteur, et un peu de maçonnerie grossière en pierres sèches. Elle décrit une légère courbe dans tout son parcours et se termine en se rétrécissant à son extrémité sud-est.

Son exploration nous a fourni les objets suivants :

Un disque en granit, de 0^m,065 de diamètre, très poli. — (Ibid. n° 34).

Fragment de panse en terre brune, ornée d'une ligne horizontale et mamelonnée.

Trois affloirs en grès. — (Ibid. n° 35).

Deux percuteurs en quartz, dont un seul dessiné. — (Ibid. n° 36).

Fragments d'un vase, reconstitué depuis, en terre noire, plombaginé, de 0^m,225 de hauteur et de 0^m,22 d'ouverture, orné, sur l'épaule, d'une zone composée d'une torsade pointillée et encadrée par quatre lignes en creux. — (Ibid. n° 37). — (Pl. II).

Fragment supérieur d'un vase grossier, brun noirâtre.

Fragment de panse d'un vase plombaginé, ornementée d'une ligne brisée et surmontée de trois lignes droites.

Fragment d'une molette en granit.

N° 5.

Au sud-est de la galerie précédente et dans la partie nord du champ qui porte au cadastre le n° 1,362, nous avons rencontré une autre allée couverte et délabrée, de 4^m,50 de longueur sur 1 mètre de largeur moyenne. Elle se compose de maçonnerie grossière et de huit supports debout, dont un, en travers, ferme la galerie au sud. Nous y avons recueilli :

Une fusaïole en terre cuite, de 0^m,042 de diamètre. — (Ibid. n° 38).

Une pierre choisie, jaune et polie.

Fragments d'un vase gris, grossier, maintenant reconstitué, à rebords rétrécis, de 0^m,16 de hauteur et de 0^m,14 d'ouverture. — (Ibid. n° 39).

Fragment d'outil plat, en quartzite, portant des traces de percussion.

Un brunissoire en schiste compacte. — (Ibid. n° 40).

Pilon tronqué, en quartz. — (Ibid. n° 41).

Poids en terre sèche, rouge, muni d'un trou et semblable à celui de l'allée n° 1. — (Ibid. n° 42).

Outil oval, en quartzite, portant des traces de percussion à une de ses extrémités. — (Ibid. n° 43).

Fragments de diverses poteries, grises, brunes, grossières.

Des meules primitives, plusieurs percuteurs en quartz.

N° 6.

Sous le même tertre que la galerie précédente, se trouvait une nouvelle allée en ruine, encore composée de treize supports, de 0^m,60 à 0^m,80 de hauteur, orientée de l'est à l'ouest, formant un coude vers son milieu et ayant parmi ses supports la pierre qui ferme l'extrémité sud de la galerie n° 5. Son exploration nous a donné :

Une fusaïole en terre cuite, jaunâtre, de 0^m,03 de diamètre. — (Ibid. n° 44).

Un vase en terre noire lustrée, orné, à sa base, de demi-cercles croisés, faits par pointillage et surmontés de deux petits cercles concentriques. — (Ibid. n° 45.) — (Pl. I, fig. 4).

Plusieurs percuteurs en quartzite, dont un seul dessiné, de 0^m,07 de diamètre. — (Ibid. n° 46).

Un disque en granit, très aplati, de 0^m,04 de diamètre, poli sur les faces. — (Ibid. n° 47).

Quatre fragments de meules primitives en granit.

Plusieurs fragments de divers outils en quartz et en granit.

Sur le fond, un mélange de cendres et de parcelles de charbon.

N° 7.

Au sud des deux premières galeries et tout à fait dans l'angle nord-est du champ qui porte, au cadastre, le n° 1,361 et le nom de *Mesqueux Larde*, il y avait un petit tertre, sous lequel nos ouvriers ont découvert une construction, tellement délabrée qu'il n'en restait plus que cinq supports, tous debout cependant et entre lesquels nous avons recueilli :

Un fragment de fer très oxydé.

Deux fragments de poterie grise, grossière.

N° 8.

A 5 mètres au sud du précédent, un nouveau tertre recouvrait une construction semi-circulaire, de 1^m,50 de diamètre, encore composée de cinq supports, de 0^m,70 à 1^m,10 de hauteur, tous debout et formant le côté est du monument. Nous n'y avons recueilli que :

La partie supérieure d'un vase gris-brun, grossier.

Une petite pierre choisie, polie, jaune et translucide. — (Ibid. n° 48).

Une tête de lance en bronze, de 0^m,10 de longueur, munie d'un trou à la douille pour la fixer à la hampe. — (Ibid. n° 49).

N° 9.

Dans la partie occidentale du même champ, un dernier tertre, sensiblement circulaire, de 12 mètres de diamètre et de 1 mètre de hauteur, recouvrait des restes de murs en pierres sèches, grossièrement bâtis, très délabrés et ne se composant plus, en général, que de deux assises. La direction de ces murs indique une construction tellement irrégulière, qu'il nous est impossible d'en déterminer la forme. Nous pouvons seulement affirmer que l'édifice possédait un dallage en pierres grossières.

Nous y avons trouvé les objets suivants :

Celtæ en diorite, qui a tellement servi que son tranchant a complètement disparu. — (Ibid. n° 51).

Fragments d'un vase grossier, reconstitué depuis, en terre grise, à rebords retrécis, de 0^m,21 de hauteur et de 0^m,16 d'ouverture. — (Ibid. n° 50).

Un projectile en granit, de 0^m,05 de diamètre.

Un broyeur en granit, de 0^m,13 de longueur sur 0^m,10 de largeur.

Une cale de pêche en granit, munie d'une rainure, de 0^m,17 de longueur sur 0^m,09 de largeur. — (Ibid. n° 52).

Une pointe en silex gris jaune. — (Ibid. n° 54).

Fragments d'une coupe en terre rouge lustrée, maintenant reconstituée, de 0^m,055 de hauteur et de 0^m,16 d'ouverture. — (Ibid. n° 53).

Un petit crochet en plomb très oxydé. — (Ibid. n° 55).

Un fragment de verre bleu verdâtre, muni de quatre nervures verticales. — (Ibid. n° 57).

Un fragment de fer oxydé. — (Ibid. n° 58).

Le fond d'un grand vase grossier, en terre jaune rosée. — (Ibid. n° 56).

Un clou en fer très oxydé. — (Ibid. n° 59).

Poids ou cale en granit, muni d'une rainure verticale portant des traces d'oxyde de fer. — (Ibid. n° 60).

Un fragment de meule primitive en granit.

Plusieurs fragments de briques à rebords, d'affiloirs, d'outils en schiste.

Trois fragments de meules circulaires et deux perceurs.

Nombreux fragments de grossière poterie gallo-romaine, en terre

rouge lustrée, en terre grise, noire lustrée, quelques-uns de ces fragments sont ornementés (1).

A la date du 28 mai 1878, le Journal de M. Miln contient la note suivante sur une exploration pratiquée auprès du champ d'Auffret, non loin du village de Kerléarec, dans la commune de Carnac :

« Les hommes (ouvriers de M. Miln) ont été employés à faire des recherches dans l'allée couverte de Kerléarec, dans laquelle on a trouvé les fragments de trois petits vases apodes ensuite restaurés, et, de plus, le rebord et une partie d'un vase biforme. Trois de ces vases (les premiers) ont été rencontrés près d'un support de l'allée, avec un éclat de silex taillé et du charbon dans chacun. Beaucoup de poterie romaine. »

Une planche, dessinée par l'explorateur, représente ces premiers vases qui sont bruns et dont un est muni de deux petits mamelons (2).

(1) S'il avait vécu, l'auteur de ce travail avait l'intention d'y ajouter quelques remarques. Malheureusement il n'a consigné nulle part ses observations sur les monuments découverts dans cette fouille. (Luco).

(2) Pendant les jours suivants du même mois de mai, les ouvriers fouillèrent, dans ce champ d'Auffret, désigné au cadastre sous le nom de *Er Velannec* (champ des genêts), un petit tertre qui recouvrait des ruines gallo-romaines, dont la description, donnée par le Journal de M. Miln, trouvera sa place ailleurs, c'est-à-dire à côté du mémoire sur la station gallo-romaine de Saint-Philibert, en Locmariaquer. (Luco).

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

- I. Exploration des dolmens de Mané-er-Gongre, en Locmariaquer, et de Mané-er-Gragueux, en Carnac.** 1882, in-8°, avec plans des monuments et planches des objets recueillis. — Prix. 1' 50
- II. Exploration de trois Sépultures circulaires, en Carnac.** 1882, in-8°, avec plans et vue des monuments. — Prix 1' 50
- Le même ouvrage, précédé d'une notice sur les œuvres archéologiques de feu James Miln, par l'abbé Luco, sous ce titre : James Miln et les trois Sépultures circulaires explorées par lui.* Tours, 1882, in-8°, avec plans et vue des monuments. — Prix 2 fr.
- III. Dolmens de la Pointe et Nécropole celtique de Mané Canaplaye, près Saint-Philibert, en Locmariaquer.** 1882, in-8°, avec plans des monuments. — Prix 1' 50
-

Explorations archéologiques à l'Ile-d'Arz, à Ilur, à Nostang, par l'Abbé Luco. — Vannes, 1882, in-8°, avec plans des monuments. — Prix. 1' 25

Pour tous ces ouvrages, s'adresser à M. l'Abbé LUCO, à Vannes, rue Neuve, 5.

FOUILLES
DES
DOLMENS DU PORT-BLANC
A SAINT-PIERRE-QUIBÉRON.

FÉVRIER 1888.

RAPPORT

DÉPOSÉ

A la Commission des Monuments mégalithiques, à la Société d'Anthropologie, à Paris,
et à la Société polymathique, à Vannes.

Par Félix GAILLARD

Officier d'Académie,
Membre de la Société d'anthropologie et de la Société polymathique.

AVEC SIX PLANCHES. — Prix : 1 franc.

VANNES
IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

—
1883.

FOUILLES
DES
DOLMENS DU PORT-BLANC
A SAINT-PIERRE-QUIBÉRON.

FÉVRIER 1888.

RAPPORT

DÉPOSÉ

A la Commission des Monuments mégalithiques, à la Société d'Anthropologie, à Paris,
et à la Société polymathique, à Vannes.

Par **Félix GAILLARD**

Officier d'Académie,
Membre de la Société d'anthropologie et de la Société polymathique.

VANNES

IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

—
1888.



Plan



N.E.

c.d.

par

Coupe

s.o.



O
C
É
A
N.



s.o.

Coupe

par

e.f.

N.E.



a

5 6 7 8 9 10

25 Millimètres.

J. Hildebrand Gr.

RAPPORT

DÉPOSÉ A LA SOUS-COMMISSION DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

SUR LES FOUILLES DES DOLMENS DE PORT-BLANC.

A M. HENRY MARTIN, SÉNATEUR, PRÉSIDENT DE LA SOUS-COMMISSION.

Dès la réception de l'avis annoncé, le dimanche, 18 février, je me suis transporté à Saint-Pierre-Quibéron, accompagné de notre habile contre-maitre des travaux des monuments mégalithiques, M. L. Cappé.

Courtoisement accueillis par M. l'Adjoint au Maire et par M. l'Instituteur, auxquels revient l'initiative de la préservation, nous nous rendîmes ensemble sur les lieux.

Au premier examen, nous constatâmes que la défense de continuer la fouille inconsciente et commencée pour extraire une pierre, n'avait pas été observée.

Évidemment, au lieu d'obtempérer à cette sage défense, on y avait vu la confirmation de l'existence d'un trésor caché, et on avait nuitamment continué.

A cette première observation vint bientôt se joindre la conviction que ce qu'on prenait pour un dolmen n'en était que la galerie, et que la pierre soulevée était l'une des tables. Par suite, la chambre existait en grande partie à l'endroit qu'on n'avait pas encore fouillé. Enfin, nous remarquâmes que, parallèlement et à côté de cette chambre, devait exister un 2^e dolmen non encore entamé.

En présence de ces premières investigations, nous jugeâmes qu'il y avait péril à attendre, et, dès le lendemain, lundi, 19 février, les mesures furent prises pour commencer nos fouilles.

Elles ont été couronnées de succès, et il y a lieu de s'applaudir d'avoir ainsi obtenu des résultats qui seront, sans nul doute, d'une haute importance scientifique.

Situation des dolmens.

A environ un kilomètre à l'ouest-sud-ouest de la gare de Saint-Pierre-Quibéron, et dans la même orientation par rapport au bourg, se trouve une vaste dune communale, que la côte de l'Océan limite d'une façon très irrégulière. La mer qui vient s'y briser du large est rarement calme; les tempêtes y sont épouvantables, et l'action des continuel et furieux assauts des lames, qui y déferlent sans obstacle, y a formé des abîmes taillés fantastiquement et à pic dans le roc; des excavations, des grottes y existent en de nombreux endroits; le regard est surpris et effrayé à la fois de ces hardies dentelures surplombant de béantes profondeurs et des arceaux gigantesques formés par la mer. Sur une de ces capricieuses et pittoresques altitudes, se trouve un vallon de 100 mètres environ, naturellement creusé par les ouragans; une plage sablonneuse vient y rompre l'aspect terrifiant et sauvage des lieux. C'est là Port-Blanc, dont les écueils multiples et voisins virent de si nombreux sinistres.

Port-Blanc est à 750 mètres sud-sud-ouest du village de Portivy, l'un des petits ports de la presqu'île et où se font la pêche et la préparation des homards et de la sardine.

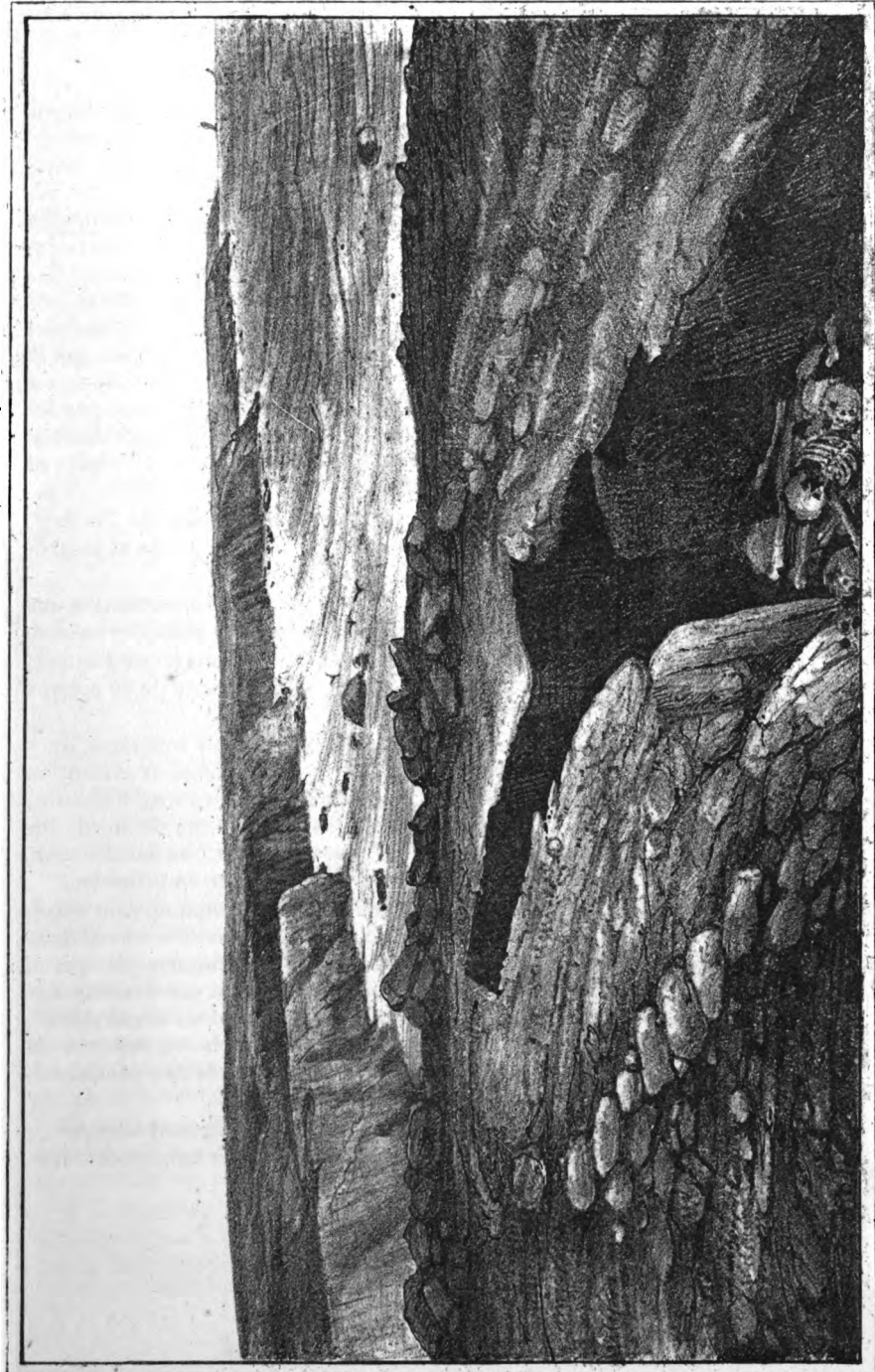
A l'ouest-nord-ouest, s'étend une pointe de dunes tourmentée sur toute la côte et garnie d'écueils; c'est la pointe qui a nom *Beg-en-aud*.

Au haut de l'enrochement du Port-Blanc, à l'ouest-nord-ouest, d'un côté sur le bord, de l'autre à 7 mètres d'une gorge de 20 mètres de profondeur, se trouvent les dolmens.

De ce sommet, sur lequel la mer déferle, dans les tempêtes, en y faisant, sur les bords, des emprunts continuel de terrain et variant de superficie, l'œil embrasse, au sud, la côte de Quibéron et Belle-Ile, au lointain; à l'ouest, l'horizon sans limites de l'Océan; au nord, les nombreux écueils et îlots, terreur des navigateurs; au nord-ouest, Penthievre, à l'entrée de la presqu'île, et l'isthme qui la précède.

De la plage de Port-Blanc et du côté de l'escarpement où sont situés les dolmens, on aperçoit une grande et spacieuse cavité creusée dans le roc. Cette grotte est à la perpendiculaire de ces monuments; quand le visiteur y entre, il se trouve ainsi directement au-dessous des dolmens. A pleine mer, l'Océan, comme dans les autres excavations, y produit le formidable bruit de batteries d'artillerie; entendues de l'intérieur de ces sépultures, ces détonations souterraines produisent un indescriptible effet.

Sur ce haut plateau, dormaient de l'éternel sommeil depuis de nombreux siècles les constructeurs de ces multiples monuments mégalithiques si répandus dans le pays.



gallia

Vue de la Côte au Sud, prise du Plateau des Dolmens.

Description des dolmens.

Sur le point culminant de la côte ouest-nord-ouest de Port-Blanc, la dune présente, quand on la regarde en venant de Portivy, l'aspect d'une sorte de tumulus à base circulaire. Du côté de l'ouest-nord-ouest, la mer et ses embruns ont dénudé le terrain sur le bord de la gorge qui le limite, de façon à y former une espèce de cirque qu'environne le reste de cette hauteur. La mer, en prodiguant ses assauts, y a fait une trouée dans le flanc; c'est sur l'extrémité gauche de ce demi-cercle que sont les dolmens.

Le premier, que nous prenons au nord-est et désignons ainsi parce qu'il fut fouillé le premier, se compose, à la chambre, de :

- 3 supports au sud-ouest, côté gauche,
- 2 — au fond nord-ouest,
- 3 — au nord-est, côté droit.

Au-dessus de toutes ces parois, sont superposées horizontalement de grosses pierres plates, depuis 1^m,20 à 0^m,70 de longueur, et d'une épaisseur moyenne de 0^m,20 à 0^m,25. Elles avancent de 0^m,35 à 0^m,40 sur l'intérieur en affectant la forme de voûte.

L'entrée de la chambre est formée et indiquée par deux menhirs de 1^m,30 et 1^m,20 qui s'emblent avoir été mis en place après la construction de la chambre, car, posés en travers et de manière à ne laisser que 1^m,10 d'entrée, ils ne sont pas dans l'assemblage des parois.

Dans l'œuvre, la chambre mesure en longueur 2^m,65, en largeur 2^m,55; la profondeur au-dessous du sol est de 1^m,85.

Le dallage est entièrement composé de pierres plates de la côte.

La galerie se compose de 2 supports de chaque côté, garnis, comme le reste et sur le haut, de pierres horizontales. Elle présente une longueur de 2 mètres et une largeur moyenne de 1 mètre. Une seule table en existe : c'est celle qui fut relevée par les premiers fouilleurs.

Elle mesure 2 mètres en longueur et 0^m,90 en largeur.

Tous les menhirs qui composent ce dolmen sont de provenance de la côte et des blocs roulés par la mer.

Il ouvre au sud-est.

Le 2^e dolmen que nous avons pu dégager, alors que personne ne l'avait encore remarqué, est situé parallèlement au premier, à 5 mètres par le travers de la galerie et 3^m,25 par celui de la chambre; ses dimensions sont beaucoup plus grandes que celles du premier; sa forme en est tout à fait différente.

La galerie a 3^m,45 de longueur sur une largeur moyenne de 1 mètre. L'entrée de la chambre est marquée à gauche par un seul support qui la rétrécit. Au côté droit manquent ceux qui la complétaient. La galerie en compte quatre au côté gauche, sud-ouest, celui d'entrée non compris, et trois au côté droit, nord-est.

La chambre se trouve tellement rapprochée du précipice voisin que la mer en déferlant en a réduit la profondeur par des emprunts à la

surface. Trois supports au nord-est, à droite, en subsistent seuls et permettent d'en saisir la configuration entière. Elle dut être circulaire et elle mesure, autant qu'on en peut juger par ce qu'il en reste au versant du précipice, plus de 4 mètres de diamètre.

La profondeur varie beaucoup : de l'entrée de la galerie, 1^m,10, au milieu de la chambre, 0^m,80, et à l'extrémité, près de la côte, 0^m,30. On peut juger par là de la violence des coups de mer et de leur action incessante.

Dans ces deux dolmens, et dans les chambres seulement, nous avons bien réellement constaté qu'il existait une couche de petits galets ou cailloux de rivage sur lesquels était posé le dallage de pierres plates. Dans les galeries, pas plus que dans l'annexe dont il est question plus loin, pas plus que dans l'entourage de ces dolmens que nous avons exploré et dans les tranchées que nous avons ouvertes pour sonder le terrain plus loin sur cette éminence, nous n'avons rencontré, non point une couche, mais pas même un seul de ces cailloux.

C'est donc bien intentionnellement que ces galets furent mis là par les constructeurs des dolmens.

A l'examen, et on peut s'en rendre facilement compte par les nombreux échantillons qui en ont été pris, il est encore facile de constater qu'il fut fait, non seulement un choix particulier de ces petits galets, mais encore qu'ils durent subir une préparation, une manipulation prolongée. Ils ont et ils présentent, en effet, un poli et un brillant qui les rendent veloutés au toucher. Leur couleur variée est aussi fort remarquable, à ce point que quelques-uns provoquent l'admiration.

Cette observation doit être ici rapprochée de celle qui a été faite ailleurs, dans d'autres dolmens et lors des restaurations accomplies, à Keriaval, par exemple. D'un autre côté, il est bon aussi de rappeler ce qu'en avait relaté M. Miln dans quelques-unes de ses fouilles ; il leur avait donné la qualification de *pierres choisies* ; nous croyons que, vu leur petite dimension et leur préparation préalable, la véritable désignation serait plutôt celle de *cailloux roulés*.

On peut, en tout cas, conclure de cette observation et de celles faites précédemment, que le dallage des dolmens fut souvent, sinon toujours, garni par dessous d'une couche pareille.

Le deuxième dolmen, comme le premier, ouvre au sud-est. Dans les deux, l'entrée des galeries était fermée par des blocs de pierres accumulées.

Tout autour de ces dolmens, le dégagement du terrain nous a révélé l'existence de pareille accumulation de pierres ou galgal d'une épaisseur variable de 1 m. à 1^m,50. Au-delà, rien n'existait.

Mais au nord-est du premier dolmen et à droite de la chambre, une large tranchée, que nous avons ouverte, nous a permis de mettre à jour, d'abord contre l'entourage ou galgal de ce côté, une agglomération de grosses pierres sans ordre bien déterminé ; puis, à 5^m,20 des parois nord-est du dolmen, une grande pierre longue, couchée sur champ, et au pied de laquelle se trouvaient les crânes et ossements indiqués plus loin.

Cette pierre est à une profondeur de 2 mètres; elle mesure en hauteur 0^m,60, en longueur moyenne 1^m,70 et en épaisseur 0^m,50.

Doit-on la considérer comme un support? En ce cas, où seraient les autres à cette profondeur? Sa hauteur ne permet guère de la juger ainsi dans le sens où elle est couchée.

Mais, par la forme, elle a une ressemblance parfaite avec les menhirs; ne serait-elle pas, comme on l'a constaté bien des fois, le menhir de témoignage des dolmens? Cependant, avec ce qu'il a été constaté à la base et qui est décrit plus loin, avec les divers objets particuliers recueillis et disséminés entre cette pierre et le galgal, il y a encore lieu d'en douter.

Le terrain sondé tout autour de ces monuments et sur toute la crête circulaire à droite et à 2 mètres de profondeur, ne nous a donné que du sable; nous n'y avons pas rencontré une seule pierre, pas même de galets. C'est, au surplus, la même composition de tout le terrain de ces dunes, à moins que, comme en certains endroits, la roche n'émerge ou ne soit à faible profondeur.

Ces monuments furent donc érigés dans le terrain sablonneux, tel qu'il est aujourd'hui; partant, on s'explique pourquoi ils étaient comblés de sable, ce qui, avec l'action de l'air salin, a valu d'y rencontrer une si heureuse conservation.

Dans son ensemble, toute la large éminence dont il s'agit ne peut être considérée comme un Mané, dans le sens propre du mot; il n'y a d'accumulation de pierres qu'autour des dolmens seulement, à une épaisseur qui ne permet pas d'appliquer cette dénomination à l'ensemble.

Les emprunts faits par la mer, l'engloutissement de toute la partie sud-ouest dans l'abîme qui y est creusé, ne permettent pas d'y appliquer avec certitude la désignation de tumulus. A ce sujet, il ne peut se former que des hypothèses selon l'imagination de l'observateur, puisqu'il faut forcément reconstituer imaginairement ce qui n'existe plus.

Relation des fouilles.

Nous suivrons, dans l'exposé de nos fouilles, le même ordre que celui des travaux; c'est-à-dire, nous commencerons par le premier dolmen A, puis nous passerons au second B, et reviendrons à l'annexe C.

Nos premières recherches furent naturellement faites à la galerie du premier dolmen, et il nous fallut nous dégager des déblais amoncelés au commencement de la chambre par le premier fouilleur, déblais qui n'offraient que des débris faits parmi les ossements, et n'avaient d'intérêt que par ce qu'on pouvait en retirer par un sérieux examen.

Ce premier dégagement accompli, nous arrivâmes au dallage, car on avait malheureusement été jusque là en profondeur; mais déjà nous apparaissaient les premières parois de la chambre et nous avions devant nous une épaisseur intacte qui constituait le fond.

Aux premières explorations par la surface, ayant constaté la présence de crânes et d'ossements, nous procédâmes au déblai par couches, c'est-à-dire, par plans horizontaux. Cette méthode rationnelle nous a fort bien réussi et nous a permis de constater comment étaient superposés les squelettes ou du moins les agglomérations de crânes et d'ossements.

La coupe par épaisseur ainsi faite, par le dégagement de la partie bouleversée avant nous, nous permit de préjuger, dès l'abord, qu'il existait deux couches de squelettes séparées par une agglomération de pierres à peu près plates.

Sur la couche supérieure, nous apparurent deux squelettes ayant tous deux les crânes au nord-est et les torses parallèlement allongés au sud-est. L'un avait la tête tournée sur le côté gauche et le crâne à 0^m,50 des supports, entre le 2^e et le 3^e du nord-est. Il fut recueilli sur ce squelette une épingle en os. La tête de l'autre était tournée sur le côté droit et à 0^m,50 du premier crâne ; sur ce squelette et sur ses côtes de gauche, il y avait un poinçon en bronze.

Sur le haut du 3^e support de la chambre, au sud-ouest, nous avons recueilli un crâne entier que recouvrait une pierre plate.

Il semble résulter de cette position, que, si on admet que le squelette auquel il appartenait avait été inhumé assis ou accroupi contre cette paroi, quand la désagrégation s'est faite, le crâne, retenu par la pierre qui le maintenait, se sera séparé du corps quand il s'est affaissé.

Dans l'angle sud-ouest, lorsque nous continuâmes le dégagement, le 26 février, nous trouvâmes 4 crânes, dont trois se touchant presque et à 0^m,20 du quatrième situé dans l'angle.

Des fémurs amoncelés, entrecroisés avec d'autres nombreux débris, recouvraient le crâne du fond de l'angle et environnaient les autres.

A 0^m,40 plus bas, il y avait un 5^e crâne très apparent mais encore engagé au-dessous des précédents.

Sur l'un des côtés de l'amoncellement des débris d'un squelette, on trouva un petit vase apôde en forme de tulipe.

Le 22 février fut accompli le dégagement de la couche supérieure ; nous y recueillîmes de nombreux ossements et autant de crânes qu'il était possible ; mais l'énorme quantité des ossements, leur enchevêtrement amenèrent l'écrasement de beaucoup de ces crânes ; ils étaient très friables, remplis de sable humide, fort lourds à extraire et transporter, et très difficiles à faire sécher sans dilatation.

Ce dégagement fait, nous étions en présence de ce que nous avons appelé le dallage de la couche supérieure. A proprement parler, cette réunion de pierres, recouvrant une seconde couche de squelettes, ne représentait ni exactement ni régulièrement un dallage ; mais il était facile de constater qu'elle avait dû être faite intentionnellement ; peut-être même fut-elle primitivement bien arrangée et ne s'était-elle déformée que par suite de la pression du poids du dessus et de la désagrégation du dessous.

Au soir du 22 février, ce dallage était enlevé, et nous avons mis à découvert de nouveaux squelettes, ou pour mieux dire, à cause de leur position mêlée, de nouveaux ossements accumulés.

Onze nouveaux crânes étaient apparents et découverts.

Dans l'angle du fond nord-ouest, et dans l'anfractuosité de la paroi du fond et la troisième du nord-est, il y en avait deux, l'un sur l'autre.

A 0^m,05 de celui du bas, un troisième.

A 0^m,15 et parallèlement à la 3^e paroi nord-est, un quatrième.

A 0^m,40 du milieu de la même paroi, un cinquième.

Par le milieu de la paroi nord-est du fond ou paroi à droite et à 0^m,50 en dedans, un sixième recouvert d'ossements entremêlés.

Contre la paroi de droite au nord-est et presque à sa jonction avec celle de gauche, un septième.

Dans l'encoignure de l'angle sud-ouest du fond, un huitième écrasé.

A 0^m,35 du même angle et contre la paroi du fond sud-ouest ou de gauche, un neuvième de petite dimension, 0^m,12 de diamètre, et qui assurément est un crâne d'enfant.

Contre la 3^e paroi au sud-ouest et à 0^m,80 du fond, un dixième.

A égale distance de celui-ci et du huitième et à 0^m,12 de la même paroi, un onzième.

Au-dessous des ossements, apparaissaient encore des pierres allant presque au dallage inférieur, celui bien réel du dolmen.

Dans le chaos où se trouvaient les ossements de ce dolmen, surtout à cause de leur fragilité, et d'autant que la partie de la chambre touchant l'entrée avait été déjà bouleversée sans examen, il a été impossible de se rendre compte exactement du nombre de cadavres qu'il contenait; mais de ce qu'il a été observé sur ce que nous avons fouillé, c'est-à-dire la moitié de la chambre jusqu'au fond, il résulte, d'abord et sans qu'il y ait doute, puisque nous l'avons bien constaté, qu'il y avait réellement deux couches de squelettes séparées par une sorte de dallage ou d'amas de pierres, et ensuite, que le nombre des squelettes a pu être d'une quarantaine ou une cinquantaine.

Le dallage mis à découvert était parfaitement régulier et bien assemblé, entièrement composé de pierres plates de la côte.

Les divers objets recueillis au cours de ces fouilles sont détaillés plus loin, à la nomenclature spéciale.

Parmi les crânes provenant de la couche inférieure du 1^{er} dolmen, il a été possible d'en vider et conserver un qui doit faire l'objet d'une étude spéciale. Il en a été fait un cliché tout particulier.

Ce crâne semble présenter la trace de la trépanation. La rondelle qui en aurait été enlevée a un diamètre de 0^m,06 en largeur et 0^m,05 en longueur. La vérification attentive, scrupuleuse, amène cette conclusion que l'opération du trépan fut faite par une section bien marquée par un instrument tranchant d'un côté, ce qui justifierait l'opinion émise par M. de Mortillet sur ce genre d'opération; de l'autre côté et d'une façon tout aussi apparente, l'enlèvement aurait été opéré par grattage sur l'épaisseur de la boîte crânienne, selon l'opinion du docteur Broca sur cette même opération. Les deux systèmes opposés se trouveraient donc ici réunis, et, par suite, ce crâne serait une pièce de la plus haute importance scientifique.

Il a été recueilli, dans ce dolmen, des vases indiqués plus loin; mais aucune constatation de charbon ou de cendre n'y a été faite.

Le dégagement du 2^e dolmen sud-ouest, commencé par la galerie, mit à découvert, à l'extrémité près de la chambre mais dans la galerie, même, un groupe de squelettes.

Le crâne du premier était à 2 mètres dans l'intérieur de la galerie du côté de l'entrée, et le corps allongé vers la chambre, parallèlement aux parois; ce crâne était couché sur le côté gauche et le tronc sur les côtes.

Les trois autres squelettes étaient allongés en sens contraire et tournés vers l'ouverture. Dans ce groupe, il n'était pas douteux que les corps avaient été adossés aux parois ou couchés, les membres repliés; les os des bras avaient conservé leur position; des fémurs et des tibias également; puis tout autour des crânes se trouvaient de nombreuses phalanges.

Dans l'intérieur de la chambre, à 2 mètres nord-ouest de la dernière paroi avancée en dedans de la galerie et à 0^m,80 sud de la première paroi nord, un crâne avec quelques ossements.

Trois autres crânes furent encore trouvés.

Les deux derniers, à peu de distance de la troisième paroi. A cet endroit, la profondeur n'était plus que de 0^m,30 et la surface du gazon n'était qu'à 0^m,18 des crânes. Ils se trouvaient entièrement sous le sentier qui borde la falaise escarpée.

Enfin, à 1^m,80 sud de la troisième paroi, un cinquième crâne presque sur le versant; il n'avait que 0^m,10 de terre au dessus de lui; puis, à le toucher, les débris d'un grand vase avec traces et restes de charbon et de cendres.

La mer déferle dans les gros temps sur ce terrain de la chambre qui n'a que 0^m,30 de profondeur, tandis que la moyenne de la galerie est d'un mètre. On s'explique dès lors facilement pourquoi les crânes en cet endroit étaient entourés de peu d'ossements; l'humidité de la mer a désagrégé et consommé ces os; l'examen qu'on en peut faire le démontre clairement; tandis que, dans la galerie, à une distance que la mer n'atteint pas, la conservation a été bien meilleure.

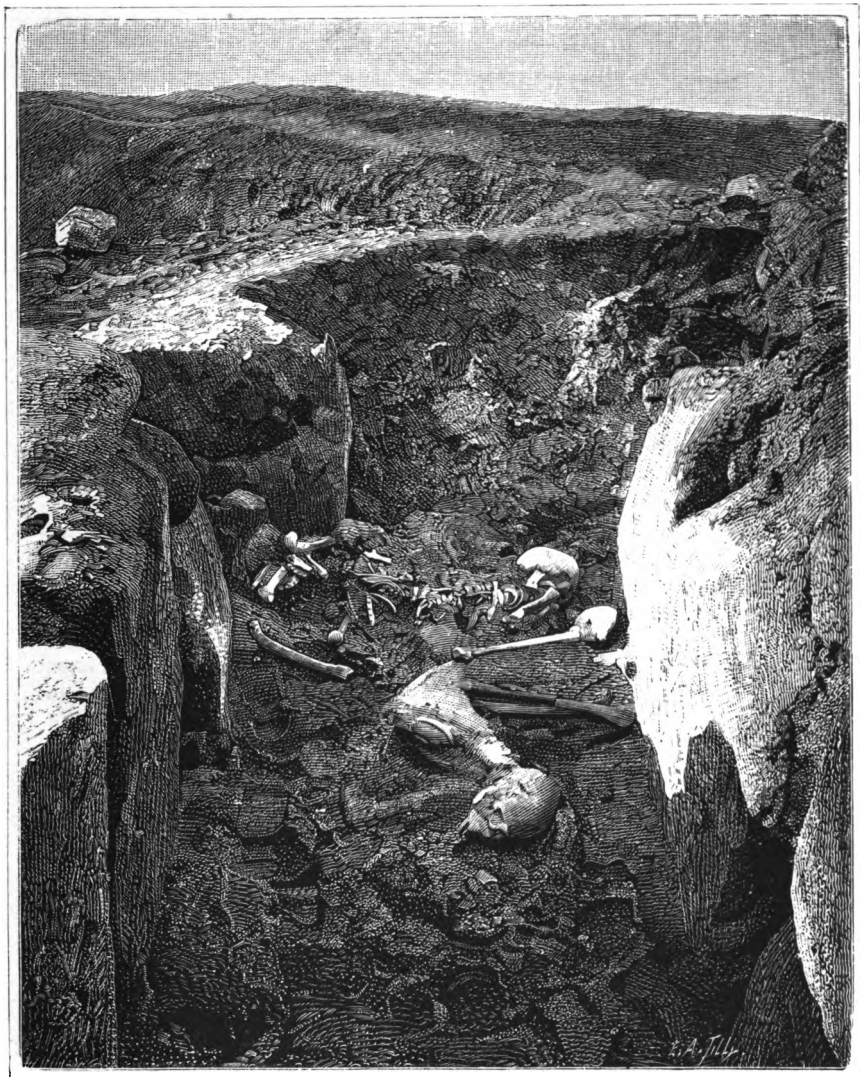
Dans l'annexe C, la tranchée ayant été dégagée et élargie, nous avons mis à jour, le long de la pierre couchée, dix crânes agglomérés au-dessus d'un amas d'ossements très restreint relativement au nombre de ces crânes, qui, au surplus, étaient très rapprochés les uns des autres et dont quelques-uns étaient appliqués contre la pierre.

Ce groupe présentait une superficie de 0^m,95 de long et de large; l'épaisseur de la couche était de 0^m,40 environ. La pierre se trouve à 5^m,20 des parois nord-est du premier dolmen et au nord-est; son orientation va de l'est à l'ouest.

Il semble résulter, de cette première constatation, qu'il fut opéré en cet endroit un déblai extérieur ou un dépôt extrait du premier dolmen A, et pour faciliter de nouvelles inhumations. Nous donnâmes à ce groupe la dénomination de groupe extérieur au nord-est du premier dolmen.

Dix crânes apparents le composaient; il a dû en exister un plus grand nombre, car plusieurs ont dû être brisés au cours des recherches. Des ossements apparaissaient et donnaient à croire que ce groupe renfermait les squelettes de ces crânes.

FOUILLES DE PORT-BLANC



GROUPE DES SQUELETTES DU DOLMEN SUD-OUEST

A la vérification, le résultat a été, que quelques-uns étaient complètement pressés contre la pierre auprès de laquelle ils étaient, et qu'ils reposaient tous sur une plateforme grossièrement faite de petites pierres accumulées sans ordre bien déterminé et à 0^m,30 de hauteur.

Dans leur totalité, les ossements que nous en avons retirés ne représentent même pas l'ensemble d'un seul squelette; ils ont été mis de côté.

Ces crânes furent, assurément et comme nous le pensons, mis là séparés des corps; il a été impossible de constater l'état des vertèbres et, par suite, si ces crânes provenaient d'une décollation.

Les ossements qui existaient dans ce groupe ont servi à caler et à soutenir ces crânes sur le plateau de 0^m,95; il n'y en avait aucun au-dessus. S'il doit être admis que ce fut un dépositoire extérieur de la sépulture des dolmens, il a été constaté que c'était principalement de crânes.

Ainsi que dans le premier dolmen A, il n'y a été trouvé aucune trace de charbon, de cendres ou d'incinération; mais au-dessus, autour et au-dessous des pierres amoncelées, comme au groupe des crânes, il y avait de nombreux débris de poteries, les vases brisés désignés à la nomenclature et, observation toute particulière, les différents percuteurs d'une sorte d'atelier de travail.

Nomenclature et désignation des objets recueillis.

1^{er} DOLMEN A.

Galerie. — Au côté nord-est, dans l'angle, deux vases superposés l'un sur l'autre.

Chambre. — Provenant des débris produits par le premier fouilleur et notre récolte, un vase orné caliciforme.

Sur la couche supérieure, des squelettes.

1^o Sur les ossements de l'un deux, du côté sud-ouest, un petit vase apode, moitié seulement.

2^o Sur les côtes d'un squelette, du côté nord-est, un poinçon en bronze de 0^m,07 de long.

3^o Sur les côtes d'un second squelette, une épingle en os à tête circulaire aplatie verticalement, cassée à sa tige, mesurant néanmoins, tête et tige, 0^m,04.

Dans les déblais de cette couche supérieure :

1^o Un grain de collier en talc-serpentine, de couleur bleu-noir, de forme ronde, diamètre 0^m,025.

2^o Une défense de sanglier mesurant 0^m,13.

Sous la couche inférieure de squelettes et sur le dallage :

1^o Un celtæ en diorite, de 0^m,13 de long.

2^o Un autre celtæ en diorite, de 0^m,09.

3^o Une pierre celtiforme, de 0^m,10

4^o Un éclat de silex de 0^m,095 de long sur 0^m,042 de large.

Dolmen B.

Près de la dernière paroi de droite de la galerie et du groupe de squelettes :

Un petit galet perforé en forme de pendeloque.

Dans la chambre, au fond et près du précipice, un crâne, débris de charbon et cendres.

Débris d'un grand vase, dans l'intérieur duquel existait l'empreinte d'un doigt de femme ou d'enfant.

Tranchée C.

A proximité des crânes et des blocs amoncelés :

Une petite pierre polie de forme triangulaire et à angles arrondis, portant au sommet, des deux côtés, un commencement de perforation bien marquée.

Un fragment de celtæ.

A 1^m,50 environ du dolmen A, à une profondeur de 1^m,10, débris d'un vase.

A un mètre à l'ouest, parmi les pierres superposées sans ordre :

Débris d'un vase.

A deux mètres sud des crânes :

Un vase ornementé.

Disséminés sur la superficie : percuteurs de diverses formes.

Observations générales.

En vidant et préparant des crânes, il fut extrait :

1° De l'un d'eux, deux pattes de crabe de moyenne grandeur ; les plus sérieuses recherches n'ont donné aucune trace de la carapace.

2° D'un autre, 3 débris de poterie ; l'un d'eux, de forme triangulaire, mesurant 0^m,04 de base et 0^m,035 de hauteur, et deux phalanges de main. Ces objets ont été mis de côté.

3° De divers autres, des pierres de volume variable, atteignant jusqu'à 0^m,06 et 0^m,07 d'épaisseur.

En outre, le sable qui remplissait ces dolmens, et au surplus comme tout le sable environnant, était mêlé de beaucoup de coquillages, bigorneaux, platènes, etc. ; il y en avait dans plusieurs crânes. Dans les déblais des 2 couches du dolmen A, ont même été trouvées une coquille de Saint-Jacques et une coquille d'ormeau.

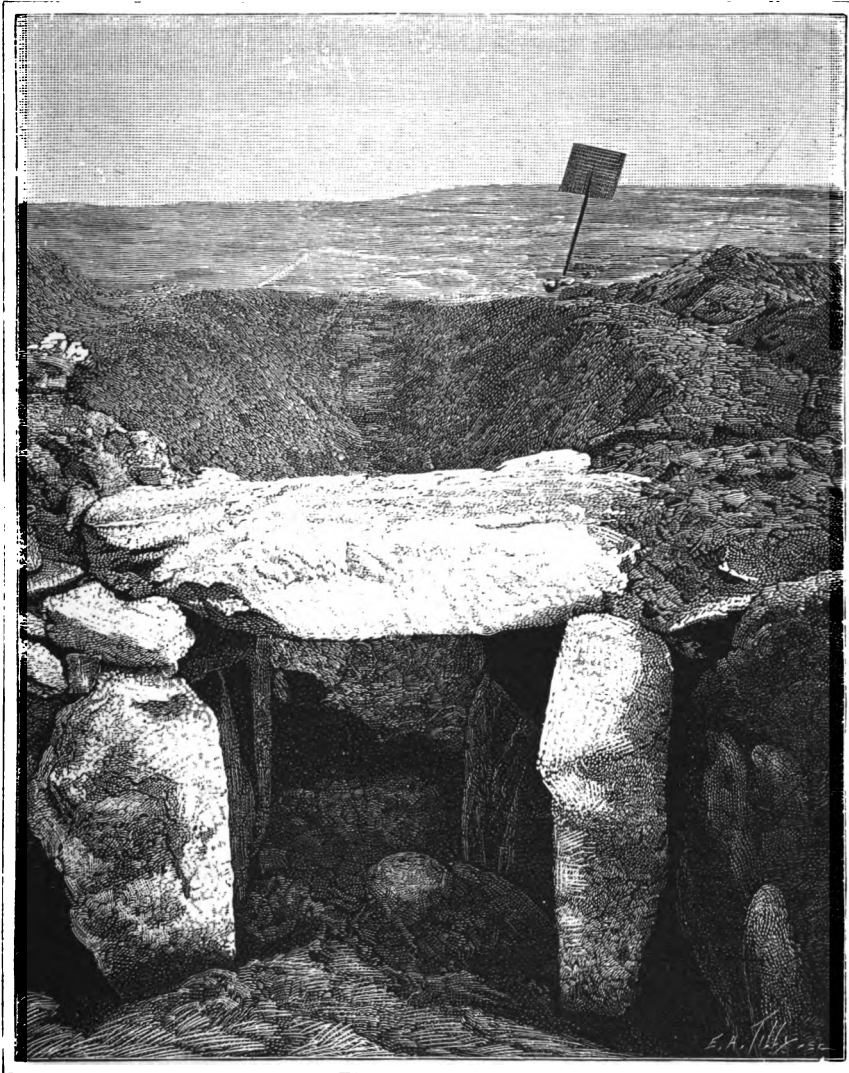
Il n'y a donc rien à conclure de ces détails qui semblent résulter naturellement et non accidentellement.

Quelle position durent avoir les squelettes primitivement et quel fut le mode d'inhumation ? La question est importante à déterminer.

Dans le dolmen B, le groupe qui était dans la galerie indiquait parfaitement que les membres avaient été repliés ; ils l'étaient encore.

Dans le dolmen A, le nombre, l'agglomération, l'entrecroisement

FOUILLES .DE PORT-BLANC



ENTRÉE DU DOLMEN NORD-EST, VUE DE LA CHAMBRE

des ossements ne permettaient pas une constatation si facile; néanmoins et malgré le chaos où ils se trouvaient, ces ossements ne laissaient constater en aucun endroit, à l'une ou l'autre couche, une seule position horizontale entière ou bien déterminée; au contraire, les crânes reposaient, s'appuyaient sur des fémurs, des tibias, des humérus en tous sens ou en étaient recouverts. De ce mélange, de ce chaos même, on peut aussi conjecturer que les cadavres eurent les membres repliés, eussent-ils été couchés sur le côté et dans cette position ou assis et adossés aux parois.

La majeure partie des crânes se rapprochait des parois; cependant il y en avait aussi au milieu. Tous étaient sur le côté droit ou gauche; il n'en fut trouvé qu'un seul la face en l'air. Or, c'est dans le groupe extérieur C où il n'y avait presque que des crânes, et il faut ajouter qu'ils semblaient être calés par des ossements. Ainsi celui dont je parle était soutenu du côté gauche par un autre crâne et du côté droit par un sacrum qui a été conservé.

De l'examen général des ossements extraits, on peut, sans témérité, conclure que nous sommes en présence d'une sépulture qui ne résulte nullement d'une action ou d'un fait accidentel, mais assurément de la sépulture accoutumée d'une population.

En effet, les ossements qui en ont été extraits démontrent très clairement que là furent inhumés des hommes vieux et jeunes, des femmes et des enfants.

En conséquence, l'importance de cette sépulture est d'autant plus considérable, et la science y possède un beau sujet d'étude.

Parmi les ossements recueillis, il existe un fragment indiquant non point une fracture mais une infirmité, peut-être constitutionnelle, ayant amené la déformation de l'os. Ce fragment a été mis spécialement de côté.

A quel âge de la nuit des temps remonte cette sépulture? Quelle authenticité représente-t-elle?

A cet égard, notre savant collègue de la Société polymathique, M. de Closmadeuc, nous fournit lui-même de précieux arguments.

Dans sa communication, qui figure au bulletin semestriel de 1882 et au sujet de la découverte du cromlech d'Er-Lanic, il établit et démontre qu'effectivement la mer a envahi le territoire intérieur du golfe du Morbihan; or, son action, en cet endroit, doit être relativement prompte, si l'on en juge par l'altitude des terrains et des côtes. Il admet aussi et donne la preuve du même envahissement de l'Océan sur les côtes de Quiberon.

Citant le président de Robien, sur les travaux duquel il a fait une excellente et savante étude, il écrit sur les Birvideaux.

On se rappelle ce que M. de Robien dit de ce dernier plateau, situé à l'ouest de Quiberon : « Il existe dans les archives de Quiberon des mémoires d'une île située à l'ouest de cette presqu'île, nommée Le Birvito, qui a été submergée et qui n'est plus qu'un écueil. »

Puis, dans un renvoi, il ajoute lui-même :

« Aujourd'hui encore, les Quibéronnais nous racontent que les Birvideaux se rattachaient autrefois à la presqu'île, puis qu'ils sont de-

venus île, puis plus tard ont été engloutis par les flots. Un vieux marin de Kermorvan, que j'ai interrogé, a entendu dire à sa grand' mère qu'ils avaient eu des ancêtres à Birvideau, QUI VENAIENT A PIED, le dimanche, à la messe de Saint-Clément. »

Dans le paragraphe II du même mémoire sur Er-Lanic, page 14, il reproduit ce qu'a écrit M. de Penhoët.

« Dans un autre opuscule, publié en 1814, j'extrais les passages suivants : »

« Sur cette côte, où l'Océan envahit chaque jour un peu de terrain, il a détruit les villes des anciens Venètes qui étaient sur les pointes avancées des côtes; à présent, il s'avance vers les tombeaux, qui sûrement avaient été placés dans des endroits assez éloignés des côtes pour que la mer ne pût jamais les atteindre et disperser les cendres qu'ils renfermaient. » (Page 112.)

Les Birvideaux sont une vaste plature et haut fond à 8 kilomètres au large; à mer basse, actuellement, ils sont encore sous 2 mètres de profondeur. Ce fut de tout temps assurément une plature rocheuse mais peu élevée; sans contestation possible, il faut donc admettre que la mer en a pris possession.

Mais ceci admis, il faut inévitablement considérer l'altitude des terrains et leur composition; c'est par là que nous pourrions entrevoir vaguement, car nous nous enfoncerons ici dans l'obscurité des temps, la haute antiquité des dolmens de Port-Blanc.

Celui du sud-ouest B, que nous appelons le 2°, a eu une partie de sa chambre au-dessus du précipice qui le borde; la mer en a englouti cette partie. Or, la profondeur de cette gorge est de 20 mètres à pic. L'escarpement accidenté par la mer n'est que roche. La mer ne vient battre le sommet que dans les grandes tempêtes, et, en déferlant, vient balayer de ses embruns le haut du plateau à 4 et 5 mètres. L'assaut de la mer est donc accidentel, à cette hauteur.

Si on rapproche de cette première observation celle de la profondeur de l'abîme, 20 mètres, et de la composition de la masse désagrégée, l'imagination se retracera difficilement le laps considérable de temps, le nombre de siècles qu'a nécessités le résultat constaté.

Il n'y a donc aucune témérité à conclure que les dolmens de Port-Blanc, par leur situation actuelle, celle qu'ils occupaient autrefois, leur composition, leur érection, sont bien réellement des types incontestables des monuments primitifs de l'âge des dolmens.

Que peut-on conclure ou du moins quelle appréciation peut-on faire de ce qu'ils contenaient? Ici se présentent deux observations :

1° Celle du mobilier de ces dolmens.

2° Celle des squelettes; et, comme préliminaire de conclusion, il faut se demander si le mobilier est de l'époque des squelettes.

Il est bien à remarquer, bien à signaler, que le mobilier ne comprend absolument et uniquement que des objets attribuables aux monuments primitifs : celtæ, grain de collier, pendeloques, éclats de silex et toute la variété de poterie trouvée et recueillie dans ces dolmens, et, notons-le, aussi bien dans la couche supérieure du premier dolmen A que dans l'inférieure et au-dessous.

Le nombre peut paraître restreint relativement à la quantité des squelettes, à l'usage prolongé de cette sépulture. Mais n'est-ce pas là la meilleure des démonstrations ?

L'abondance des objets travaillés et même finement travaillés est évidemment la preuve d'une longue expérience, d'un savoir-faire bien acquis ; ici, et c'est un argument très appréciable, il y a rareté relative et surtout travail primitif ; nous constatons les premiers produits d'une industrie peu avancée.

Dans la tranchée C, les outils de travail, les percuteurs trouvés là en plus grand nombre, sont les premiers outils qu'on dût employer.

L'ornementation des vases dénote l'inhabileté de l'ouvrier ; il n'y avait encore aucun perfectionnement dans le travail.

A peine, ainsi que l'enfant qui commence à écrire, faisait-il ses ornements par des lignes obliques entrecroisées ; il ne pouvait ou ne savait encore les faire droites ou parallèles.

Les squelettes sont-ils de la même époque ?

Éloignons toute idée d'inhumation au siècle dernier et aux précédents du moyen-âge ; outre qu'on n'inhumait pas ainsi, la situation de la chambre du dolmen B est une preuve éclatante de l'inadmissibilité de cette objection.

Mais, si nous ne pouvons émettre un doute à ce sujet, en serait-il de même de l'occupation romaine ou de l'époque gallo-romaine ?

Hé bien, il n'y a nulle témérité à affirmer que cette thèse n'est pas soutenable et à dire que les squelettes qui étaient là ne provenaient ni des romains, ni des gallo-romains.

Aucun objet de cette époque n'a été trouvé au cours des fouilles, ni même rien de douteux, ni au dedans, ni autour de ces dolmens ; et cependant il n'y avait, au moment des travaux, de tables de recouvrement qu'à la galerie du 1^{er} dolmen A ; il eut donc été bien facile, intentionnellement ou accidentellement, d'y introduire divers objets.

Néanmoins, il se pourrait encore objecter que le lieu ayant été isolé, éloigné de celui occupé par la civilisation gallo-romaine, les objets de cette époque sont rares en cet endroit. Or, il en est tout autrement.

Nos investigations, nos recherches se sont étendues, autour de ces dolmens, sur une zone que limite la mer ; il en est résulté qu'à l'extrême pointe de Beg-en-aud et au nord-ouest, la présence des gallo-romains y est attestée à une très faible profondeur, variable de 30 à 80 centimètres, par des amas de débris ; nous y avons recueilli des collections de poteries, d'amphores, du fer, etc., tous de même époque. La quantité de ces objets est une preuve irréfutable de la longue occupation de ce territoire. Cet endroit n'est éloigné des dolmens que de 750 mètres. Il est donc bien évident, bien prouvé, que si les dolmens de Port-Blanc avaient été connus, violés, et surtout s'ils avaient servi aux inhumations des occupants du pays, il y eut existé, je ne dis pas des objets, mais de nombreux objets de cette époque. Or, il n'y en a pas eu un seul. Les squelettes qui y étaient sont donc ceux des constructeurs des dolmens, et ils remontent bien au-delà de l'occupation.

Comment la conservation a-t-elle pu s'en opérer aussi parfaitement ?

Permettez-moi de décliner modestement toute compétence et de laisser à nos éminents collègues le soin de poser et d'étudier ce côté de la question.

Ce que je puis en dire n'a de valeur qu'à titre de renseignement.

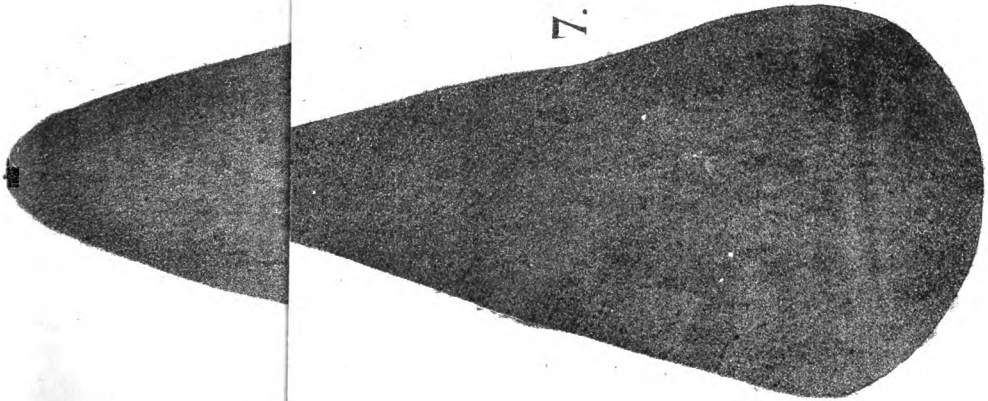
Le terrain sablonneux de Quibéron, et particulièrement le sable salin des bords de la côte, a des propriétés remarquables de conservation; c'est par cette cause qu'en 1873, la municipalité de Quibéron fut obligée de transférer son cimetière. Primitivement, il était situé sur la côte sud du bourg et dans la dune qui borde la mer; la décomposition des cadavres y était nulle et à ce point, qu'au bout de 8 et 9 ans, on les y retrouvait dans un état tel qu'il y avait insalubrité à les exhumer et que l'opinion publique s'en était émue.

Spécialement, la conservation des squelettes dans les dolmens était meilleure et complète dans le 1^{er} dolmen A, dont la profondeur est de 1^m,85; dans le 2^e dolmen B, ceux de la galerie étaient encore en bon état, à 1^m,10 ou 20 centimètres de profondeur; mais la mer en déferlant n'atteint pas jusque-là. Tandis que, dans la chambre par dessus laquelle la mer déferle dans les gros temps et dont la profondeur a fini par n'être que de 30 centimètres, la consommation des ossements s'y est effectuée par l'action de l'humidité. C'est ainsi qu'on peut le constater par l'état des crânes et des ossements qui proviennent de cet endroit.

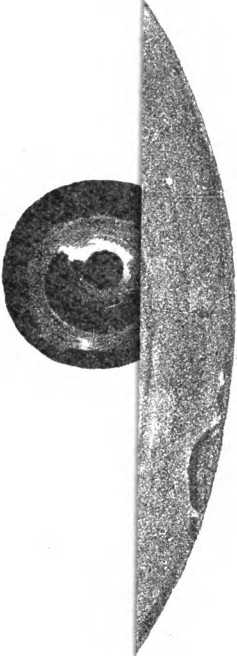
Une preuve de la faculté de conservation des terrains de Quibéron, c'est encore l'état dans lequel nos collègues, MM. de Closmadeuc et Gressy, trouvèrent, en 1865, le squelette de leurs fouilles de Beker-noz; or, ni l'un ni l'autre, pas plus que le docteur Broca, n'a douté de l'authenticité de cette découverte (Bulletin de la Société polymathique, 1^{er} semestre 1865, page 39). Or, le cist, comme le dolmen en ruines, était dans des conditions identiques à celles des dolmens de Port-Blanc; ils étaient érigés dans le même terrain sablonneux, dans les dunes, et comblés de sables salins. De plus, Beker-noz est à 1,500 mètres sud-est de Port-Blanc et à moins de 500 mètres de la côte de l'Océan.

Sur ces seules observations, que développeront et confirmeront, j'en suis certain d'avance, les savantes études de nos éminents collègues, on peut, je crois, conclure que les squelettes de Port-Blanc sont réellement contemporains des dolmens.





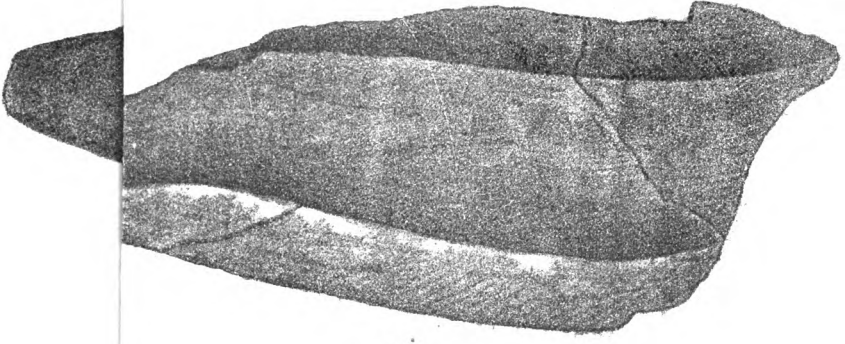
7.



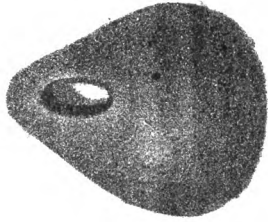
4.



1



8.



9.

Objets recueillis - Grandeur naturelle.

FOUILLES

DU

4^e DOLMEN DE MANÉ-REMOR.

A PLOUHARNEL.

26 JUILLET 1883.

RAPPORT

DÉPOSÉ A LA COMMISSION DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES,
A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, A PARIS,
ET A LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE, A VANNES.

Par Félix GAILLARD

Officier d'académie,

Membre de la Société d'anthropologie et de la Société polymathique.

AVEC UNE PLANCHE.

Prix : 50 centimes.

VANNES

IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

1884.

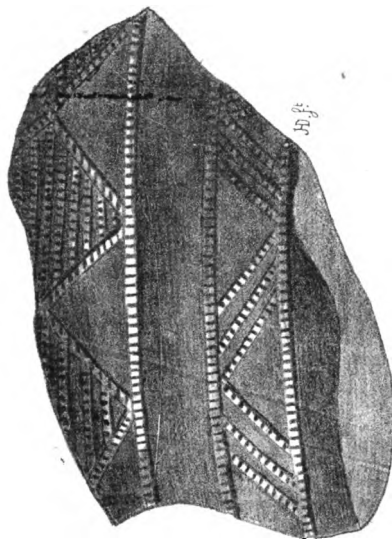


4^{me} DOLMEN DU MANÉ REMOR

PLOUHARNEL.



3.



4.



1. Couteau ou éclat de silex.
2. Rangs funéraire ornementés.

3. Fragmento d'un vase sans ornements.
4. Fragmento ornementés.

FOUILLES

DU

4^e DOLMEN DU MANÉ-REMOR

(PLOUHARNEL).

Appelés par un propriétaire au Mané-Remor, afin de pratiquer des fouilles, où, affirmait-il, il y a une trentaine d'années, on découvrit des cavités en divers sens, nous nous y sommes transportés le 24 juillet. Les recherches au lieu indiqué et sur le versant nord-ouest, ne donnèrent aucun résultat; mais l'occasion se présentant, nous résolûmes de fouiller, au versant nord-est, un endroit où depuis longtemps nous avions cru reconnaître, émergeant au ras du sol, le sommet de deux supports. Ces pierres ne s'élevaient guère plus de 20 à 25 centimètres et on eût pu, à première vue, les confondre avec les nombreuses roches qui émergent sur toute la surface de cette grande hauteur.

Autorisés par le propriétaire, nous commençâmes immédiatement les travaux. Ils ont eu pour résultat la découverte d'un nouveau dolmen, le 4^me du Mané-Remor.

Il se trouve situé, ainsi que je l'ai dit plus haut, sur le flanc nord-est du Mané, section G n° 256 du plan cadastral de Plouharnel, Lann-Remor. Il se compose de cinq supports, dont un au fond le garnissant à lui seul, et deux de chaque côté. Il n'y avait aucune table. Il est à présumer que comme il se fait une continuelle exploitation de pierres au Mané-Remor, la table, qui devait être apparente et sur la surface, aura été employée et brisée il y a déjà fort longtemps. Les supports eux-mêmes ont dû être diminués par des sections au sommet; ils en ont l'apparence.

Ce dolmen ouvre au sud-ouest; il fut sans galerie, nos recherches ne nous en ont fait découvrir aucune trace, malgré que nous les ayons poussées très avant dans le galgal qui l'environne. Nous n'avons constaté

au fond aucun dallage ; mais tout autour et contre les supports existe une garniture de pierres plates avançant en saillie à l'intérieur et en moyenne de 20 cent., ce qui constitue une sorte de banquette. Le milieu n'était que terre glaise, et cette garniture dut remplacer et faire le dallage. Nous avons vainement sondé jusqu'à la roche, nous n'avons rencontré aucune autre garniture, aucun caillou roulé. Il n'est peut-être pas sans importance de rappeler ici que le 3^me dolmen du Mané-Remor, qui ouvre au nord-ouest, est aussi sans dallage et que le fond de la chambre n'est que terre glaise. Au surplus, ces deux dolmens offrent une certaine similitude par leur profondeur. Celui du nord-ouest a des supports en moyenne de 65 centimètres de hauteur ; à celui-ci ils ont également en moyenne 60 centimètres.

En admettant que les supports y aient été brisés par le haut, on peut conjecturer que la profondeur du monument dut être d'un mètre environ. La chambre mesure intérieurement : en longueur 2^m,30 et en largeur 2^m,20.

Au cours de ces fouilles, il a été recueilli :

Des débris de poterie avec et sans ornements, qui permettront, je l'espère, d'en opérer la reconstitution. Parmi les fragments ornementés, il s'en trouve avec dessins triangulaires au pointillé et d'une exécution remarquable. Ces dessins se rapprochent beaucoup, s'ils ne sont semblables, des plus beaux trouvés au Mané-Lud en Locmariaker. Il a déjà été possible, par la première reconstitution, d'avoir la forme et la dimension d'un premier vase. Il est apode, ovale peut-être par dépression, et mesure dans ses deux diamètres, d'un côté 10 cent. 1/2, et de l'autre 9 à peu près. Sur l'un des côtés de l'ovale existe une ouverture triangulaire et environnée régulièrement par les ornements ; de chaque côté de cette ouverture, un trou parfaitement fait. C'est une pièce rare et remarquable, car c'est une lampe funéraire à n'en pas douter, et l'ouverture triangulaire sur l'un des côtés servait à faire passer la mèche.

D'autres fragments, ornementés aussi soigneusement et d'un dessin à peu près pareil, ne permettent pas de juger de la forme ; leur nombre est trop restreint ; mais ils présentent, par la répétition du dessin extérieurement et intérieurement, un intérêt très grand. Ils présentent aussi une certaine similitude avec des vases recueillis par Miln au Mané-Roularde à la Trinité-sur-Mer.

Les débris d'un autre vase donnent un autre dessin en même temps que la forme diffère. Cette dernière pourra s'apprécier après ce qu'on aura pu opérer en reconstitution. L'ornementation au pointillé, par lignes et par bandes, se rapproche de celle de Kériaval.

D'autres encore, sans ornements, demandent à être reconstitués pour être bien appréciés. Ils sont apodes.

Divers éclats de silex caractérisés, et particulièrement du côté de l'ouverture, un grand couteau ou scie en silex, pièce très remarquable de 13 centimètres de longueur et 25 millimètres de largeur.

Enfin, presque contre le milieu du support du fond et à moitié profondeur, un morceau de fer très oxydé, de la forme duquel on ne peut juger et du poids de 16 grammes, introduit par pénétration assurément.

A l'intérieur, comme du côté de l'ouverture, même dans le galgal, nous avons constaté beaucoup de débris de charbon et de cendre.

Peut-être le Mané-Remor contient-il encore d'autres sépultures parmi toutes ses roches ; nous le saurons quelque jour, je le pense ; mais dès à présent le nombre de celles qu'on y connaît ne justifie-t-il pas l'explication du nom du lieu ? On a traduit, Mané de la mer ou près de la mer ; celle-ci en est fort éloignée ; elle le fut bien plus antrefois, si on en juge par ses envahissements successifs. Mané-Remor ne dit donc rien, ni pour la situation, ni pour ses dolmens ; mais si on admet que l'appellation primitive a subi de notables altérations, le Mané-Remor ne serait-il pas, plus vraisemblablement, le Mané-Runneur, par pléonasme le Mané du grand run.

A ces fouilles était présent M. Wilson, consul des États-Unis à Nantes.



DU MÊME AUTEUR.

Fouilles des dolmens du Port-Blanc, à Portivy en Saint-Pierre, avec six planches, février 1883.....	1^r »
Er Fouseu, à Portivy en Saint-Pierre, 28 mai 1883.....	» 50
Fouilles du cimetière celtique de l'île Thinic, à Portivy en Saint-Pierre, cinq planches, 15 août 1883.....	1 50
Fouilles des deux cists du Mané Groh' et de Bovelane, à Erdeven, 30 juillet 1883. — Explorations archéologiques à l'île Téviec, 28 août 1883. — Les cist du Puço, en Erdeven, 7 septembre 1883. — Ensemble, avec trois planches.....	1 »
Fouilles du dolmen de Rogarte, à Carnac, et le Coffre de pierres du dolmen de la Madeleine, cinq planches, 20 novembre 1883..	1 50
Rapport sur les restaurations des monuments mégalithiques, au 19 juillet 1883	» 50
Guide et itinéraire dans les monuments mégalithiques et les acquisitions de l'État, dix planches	1 50
— Le même, sans planches.....	» 50

SOUS PRESSE :

Une série d'explorations à Plouhinec :

Le Tumulus du Griguen, les Dolmens de Kerouaren, de Beg en Hâvre et du Mané-Bras, mars 1884.

**LES DEUX CISTS
DU MANÉ GROH' ET DE BOVELANE**

ERDEVEN, 30 Juillet 1883.

**UNE EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE
A L'ILE DE TÉVIEC**

28 Août 1883.

LES CISTS DES BOIS DU PUCO

ERDEVEN, 7 Septembre 1883.

RAPPORTS

**DÉPOSÉS A LA COMMISSION DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES,
A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE. A PARIS,
ET A LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE, A VANNES.**

Par Félix GAILLARD

Officier d'académie,

Membre de la Société d'anthropologie et de la Société polymathique.

AVEC TROIS PLANCHES.

Prix : 1 fr.

VANNES

IMPRIMERIE GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

1884.



LES CISTS du MANÉ GROH' et de BOVELANE en ERDEVEN.



2



1.2. Plat grandeur naturelle,
du cist de Bovelane.

3. Meule demi grandeur,
cist du Mané Groh.

3

Fouilles du 30 Juillet 1883

LES DEUX CISTS
DU
MANÉ GROH' ET DE BOVELANE

A ERDEVEN.

(FOUILLES DU 30 JUILLET 1883).

L'inventaire des monuments mégalithiques de la commune d'Erdeven signale l'existence, sur la hauteur du Mané Groh', 19 mètres d'altitude à la carte d'état-major, de deux dolmens. L'un bouleversé et très grand, à galerie et trois cabinets latéraux, l'autre à 40 mètres nord environ du premier, sur le versant d'une carrière exploitée, et dont il ne reste que des ruines.

Cette hauteur rocheuse qui domine tout le pays aux environs et n'a de prédominante que celle du Mané-Bras, présente à sa surface de nombreuses roches au ras du terrain. Elle n'est elle-même et tout entière qu'une énorme exubérance rocheuse. Les deux dolmens décrits à l'inventaire ont été, à diverses reprises, fouillés par de nombreux chercheurs parmi lesquels ont été signalés en dernier lieu, MM. Lukis et Chaplain-Duparc ; mais aucun d'eux ne s'était assurément attaché à l'examen du terrain environnant.

Or, nous remarquâmes à la surface du sol, entre les deux dolmens, trois pierres émergeant et semblant indiquer une construction dont la couverture avait pu disparaître sous la pioche des carriers, et nous crûmes devoir y pratiquer une fouille.

Le résultat nous donna effectivement un grand cist ou dolmen fermé, sans issue, composé de quatre grandes pierres sur champ, calées dans les joints par quelques blocs de moellon. Le fond n'avait pas de dallage ; la profondeur est d'environ 1^m,40 à partir de la surface du sol ; la largeur moyenne dans les deux sens de 1^m,50 et 1^m,20.

A l'intérieur nous avons recueilli : un broyeur circulaire de 0^m,20 de diamètre et une meule dont le dessin, réduit, est joint à ce rapport, et quelques percuteurs.

Ce cist est situé au nord-nord-ouest du grand dolmen à galerie et à quatre mètres.

On peut se poser la question de l'emploi ou de l'usage de ces cists, que nous retrouvons souvent à côté ou à proximité des dolmens. Leur genre de construction ne diffère guère de celui de ces derniers. Servirent-ils de dépositaires ou de sépultures particulières ? Le point est à éclaircir encore par de nouvelles recherches. Dans tous les cas, selon l'opinion de M. G. de Closmadeuc, ils sont bien assurément contemporains des autres monuments voisins.

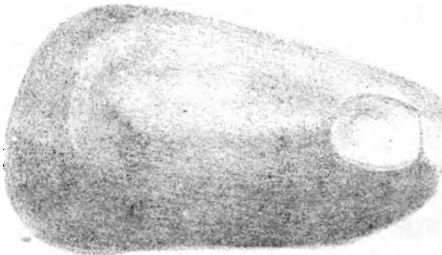
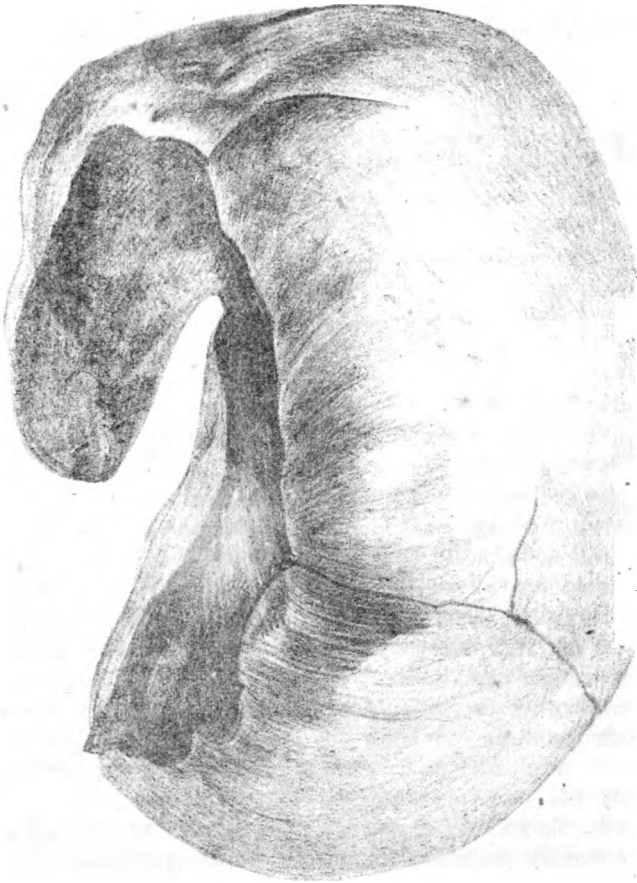
Section F. N° 632 du cadastre d'Erdeven. — Lann er Groh'.

Le cist de Bovelane est décrit à l'inventaire d'Erdeven, et le plan y figure. Comme au Mané-Groh', il put être fermé, quoique actuellement il lui manque un côté qui a dû être détruit, car les trois autres parois sont très apparentes au-dessus du sol.

Il a été nombre de fois exploré et fouillé ; néanmoins nous crûmes devoir le visiter encore, et bien nous en prit ; car dans l'un des angles, une partie, qui ne nous parut pas bouleversée, était encore intacte, et nous y avons recueilli un plat aujourd'hui reconstitué et dont le dessin est joint à ce rapport.

Section F. N° 932 du cadastre d'Erdeven. — Lannec-Gouarch-Lenrion.

EXCURSION



3

UNE EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE

▲

L'ILE DE TÉVIEC.

(28 AOUT 1883).

Monsieur le Maire de Saint-Pierre, propriétaire de l'île de Téviéc, nous ayant gracieusement autorisés à y continuer nos recherches, nous nous y sommes transportés.

L'île de Téviéc, située à 4 kilomètres au large, est environnée de tous côtés, tant du large que de terre, de nombreux, de terribles écueils. En face de la côte, elle fait : Portivy au sud-sud-est, le fort Penthivière au sud-est et l'isthme de la presqu'île de Quibéron à l'est.

Constamment battus par d'horribles tempêtes ou par la grande houle de l'Océan, les bords de l'île sont découpés fantastiquement en divers endroits. Les puissants assauts de la mer l'ont presque séparée en deux parties ; l'une, la plus grande, au nord, l'autre au sud. Cette dernière, gigantesque agglomération de blocs énormes de roches, s'élève à une grande hauteur au-dessus de la mer et comme un rempart de Titan, à moitié démantelé.

La section de l'île en deux parties n'est cependant tout à fait effective qu'à la haute mer ou pendant un certain temps à chaque marée.

Les nombreux écueils qu'on aperçoit de tous côtés, la configuration des côtes du sud-ouest au nord-ouest, tout semble indiquer que dans les temps reculés dont nous cherchons à percer les ténèbres, l'île de Téviéc dut faire partie du continent.

Au sud, la pointe de Beg-enn-Aud forme l'une des extrémités d'un arc de cercle environnant, qui aurait Penthivière dans son développement et l'île de Rohellan et l'embouchure de la rivière d'Étel à l'autre extrémité, au nord-ouest.

Il était donc utile de s'assurer si l'île de Téviéc ou ne contenait pas quelques sépultures identiques à celles de la côte, ou ne donnerait pas la preuve matérielle de la présence des constructeurs de ces sépultures.

Nos travaux, qu'il fallait restreindre ou hâter en raison de la difficulté de séjourner, nous ont fourni une partie de ce que nous cherchions.

Les constructeurs des dolmens ou des autres sépultures de la terre ferme ont occupé et habité l'île de Téviéc, et ils y ont laissé les traces de leur primitive industrie ; nous allons le démontrer par l'exposé de nos travaux.

L'examen de la carte hydrographique permet de constater qu'entre Téviéc et l'isthme, les profondeurs ne sont au maximum que de 5^m,20, au minimum 4^m,60, moyenne 4^m,90. Au delà de l'île, à l'ouest, jusqu'à la ligne des écueils, il n'y a encore qu'une moyenne de 5^m,70 ; tandis que plus loin et immédiatement après commencent les profondeurs de l'Océan, 16 mètres, puis 20 et 28 mètres.

La nature du fond autour de Téviéc, au sud et au nord, c'est-à-dire dans la direction de Portivy ou Beg-enn-Aud et de Rohellan où la rivière d'Étel n'est que roche en majeure partie ; tandis qu'entre Téviéc et l'isthme, elle n'est absolument que sable. La conclusion qu'il semble qu'on puisse en tirer, c'est que le fond de roche, établissant une ligne d'une extrémité à l'autre, dut former la falaise rocheuse primitive de la côte ; tandis que le fond sablonneux entre l'île et l'isthme indique l'envahissement intérieur de la mer, quand l'île fut séparée du continent. Cette conclusion peut paraître admissible, quand on étudie avec soin la carte hydrographique ; tandis que le plateau des Birvideaux, bien plus au large, mais que la légende prétend avoir été relié à la terre ferme et que quelques auteurs ont affirmé avoir existé ainsi, puisqu'on y allait autrefois à pied sec, en est séparé par fond de roches et de grosses coquilles, mais à des profondeurs variables de 24 à 33 mètres ; ce qui exclut toute vraisemblance de ce qu'en dit la légende du pays ou de ce qui en a été écrit. Les Birvideaux, au surplus, ne découvrent jamais. Ce put être une plature élevée, une sorte d'île ou d'îlot, mais non point une partie de la terre ferme.

A la partie sud, que nous explorâmes d'abord, il eut été impossible d'opérer quelque sondage que ce fût. A peine quelques centimètres de terre existent-ils en de rares endroits. Cette énorme hauteur n'est qu'un vaste rocher dénudé. Il faudrait cependant admettre qu'il dut, primitivement, être assez recouvert ; car à la surface presque du rocher se trouvent des éclats de silex en quantité extraordinaire et surprenante. C'est presque par couches et par couches épaisses qu'on peut les récolter. Tous ces silex sont parfaitement éclatés de main d'homme, et, au surplus, ils sont en tout semblables à ceux des sépultures des dolmens et des menhirs.

La partie nord est beaucoup plus large, et surtout la couche de terre, ou du moins de sable noir, y est à une bonne profondeur. Les bords de l'île à l'ouest, où les gros temps ont entamé et tranché les terrains, nous ont présenté, au nord-ouest, une zone d'environ 15 mètres de longueur où des débris de cuisine étaient très apparents. Les fouilles de ce versant nous ont fait constater qu'avec les innombrables coquilles de ces débris,

se trouvaient aussi des ossements d'animaux. Parmi ces derniers, nous avons recueilli un calcaneum de cerf. Puis, en même temps que des éclats de silex, quelques percuteurs et des fragments d'un os évidemment travaillé, si ce n'est ornementé, à l'aide du silex.

Mais ce qui attira le plus notre attention, ce fut une sorte de cerveau ou extrémité d'une jointure d'os d'une forme, d'une épaisseur et d'un aspect qui ne nous permettent pas de dénommer cet objet.

Il était en quatre morceaux se rajustant très bien, tout comme le font les fragments d'un crâne. L'épaisseur au fond est de 35 millimètres, à l'autre extrémité de 4 millimètres. Ce que j'appelle le fond semble représenter la partie occipitale d'un crâne ; mais la partie opposée a une forme qui éloigne toute appréciation pareille. En effet, elle s'allonge en forme de trompe en s'inclinant à droite. Au surplus, aucun orbite ne paraît, mais sur le côté gauche et au-dessous de l'allongement en trompe, c'est-à-dire, du côté opposé à celui vers lequel elle incline, existent comme des rigoles de grand coquillage. Ce curieux objet, ou servit peut-être autrefois d'instrument ou d'amulette, ou n'est que le produit de la désagrégation d'ossement, tel qu'un crâne, sur une partie molle, la cervelle, qui a pu se transformer en calcaire.

Plus au nord, sur le point culminant de cette partie de l'île et à peu près dans le milieu de sa largeur, nous avons mis à découvert, sous la couche gazonnée, une accumulation de pierres offrant le même aspect que l'ensemble du galgal de l'île Thinic ; mais à la vérification, il n'y fut trouvé, et sur le côté nord-ouest, qu'une seule construction et d'un autre genre. Elle forme, sur une longueur de 4^m,50, une sorte de galerie ou couloir de 1^m,50 en largeur. Les côtés sont formés d'une maçonnerie sèche et grossière de grosses pierres plates, sur trois assises.

Elle n'a ni issue, ni aboutissant ; du moins nous n'en avons pas trouvé. Mais, tant dans l'intérieur que dans les pierres des côtés et du recouvrement, nous avons récolté une quantité d'éclats de silex que j'évalue à cinquante kilos, et de nombreux percuteurs. Ces derniers, quelquefois au milieu du silex ; et enfin des débris de poterie de l'époque des dolmens.

Nous en avons conjecturé que Téviec dut être autrefois un lieu de préparation ou de fabrication des objets en silex, et que nous venions d'y retrouver un atelier.

Quoiqu'on en conclue, il est certain et incontestable par ces résultats, que l'île de Téviec fut occupée et habitée par l'homme des dolmens. Eût-il pu y séjourner et y vivre si c'eût été une île comme aujourd'hui ? On peut, sans témérité, répondre par la négative ; car actuellement on aurait de la peine à y séjourner une partie de l'année.

Il y a donc eu séparation du continent et envahissement de la mer depuis cette époque préhistorique.

LES CISTS DES BOIS DU PUÇO.

ERDEVEN.

(7 SEPTEMBRE 1883).

Il m'a été très profitable souvent, en donnant libre cours à mes goûts cynégétiques et en parcourant le pays en chassant, de faire des observations sur les terrains ; les fouilles dont je vais rendre compte entrent dans cette catégorie de notes relevées ainsi.

Sur les sollicitations d'un archéologue distingué, M. Fournier, de Rennes, nous nous rendîmes le 7 septembre sur les lieux.

Ils sont situés au milieu des bois et sur les confins des communes de Carnac et d'Erdeven ; car le hameau du Puço est sur le territoire de la première de ces communes, et les bois désignés sous ce nom sont en partie dans les deux. Mais la parcelle dont il s'agit est cadastrée à Erdeven et relève de cette commune. J'avais observé la disposition d'assez nombreuses pierres, émergeant au ras du sol, sur champ et présentant à l'œil sous bois, autant qu'on pouvait en saisir l'ensemble, un arrangement circulaire ou ovale. Les premiers sondages m'avaient fourni la certitude que plusieurs de ces pierres constituaient bien des parois.

Le cadastre, consulté, me donna la désignation de la parcelle : Section F. N° 1015. Lannec parqueu hir er neur. Il n'y a là rien de caractéristique et les noms des parcelles environnantes ne m'ont également rien fourni à ce sujet. D'un autre côté, autant que l'on peut apprécier le terrain sous bois, celui-ci ne semble pas constituer une élévation très prononcée ; il est cependant un peu plus haut à l'endroit même des pierres, mais sans qu'il y ait rien de bien saillant ou remarquable.

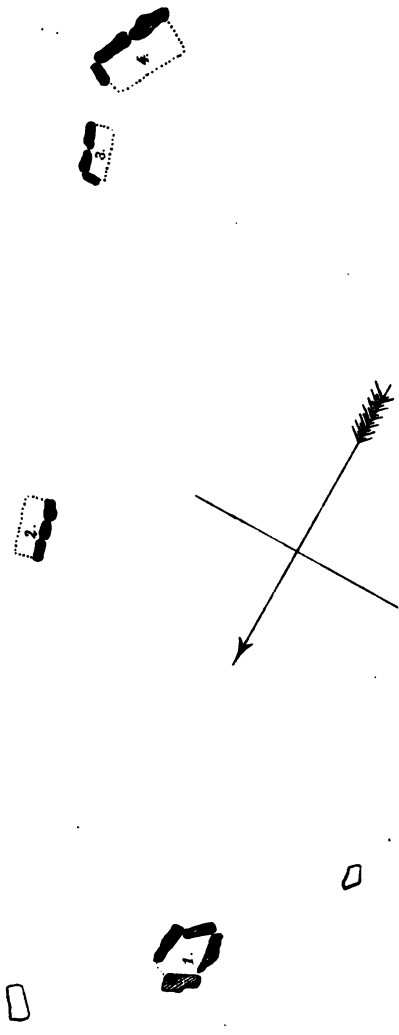
Nous commençâmes nos fouilles par les pierres marquées au plan ci-joint sous le N° 1, et nous obtînmes en peu de temps un cist fermé sur ses quatre cotés et composé de quatre pierres assemblées sur champ. Au fond gisait une pierre plate et de la dimension environ de la largeur du cist ; peut-être fut-elle le complément des parois de cette sépulture. Sous cette pierre que nous enlevâmes, fut recueillie une tête de flèche en silex, du genre de celles dites transversales, très tranchante et très affilée ; d'un seul éclat sur une face et taillée en plusieurs sur l'autre.

Sous une couche assez faible de terre compacte, nous arrivâmes au dallage. Il était complet, composé de pierres plates très bien ajustées et recouvrait le fond entièrement. Aucun autre objet ne fut recueilli.

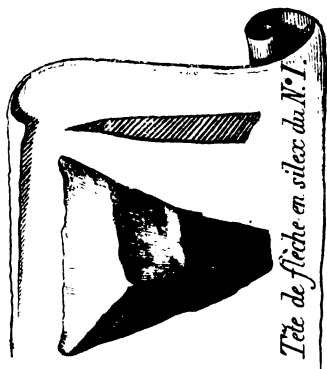
LES CISTS DES BOIS DU PUÇO

(Erdeven).

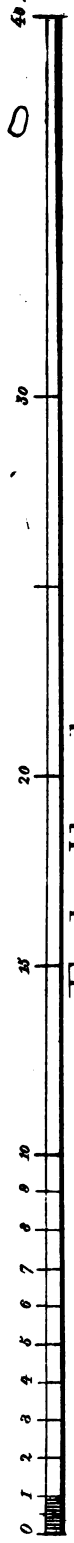
Feuilles du 7 Septembre 1883.



A. 1^{re} 40^c



Tête de flèche en silex du N. 1.



Echelle de 200.

A onze mètres par côté, nous dégageâmes trois pierres sur champ, assemblées et formant à n'en pas douter l'un des cotés d'un autre cist.

Neuf mètres plus loin, un autre assemblage de trois pierres sur champ nous donna la forme d'un troisième cist ; deux de ces pierres formant un des côtés dans la longueur, et la troisième occupant dans le sens de la largeur.

Tout à côté, un quatrième cist est encore indiqué par trois pierres sur champ, dans la même disposition que les précédentes, mais dans des dimensions plus grandes.

Dans ces trois cists, il ne fut rien recueilli. Il n'y a donc, dans ces fouilles, de résultat acquis, que l'existence de ces sépultures.

Il y a lieu de bien les observer sur plan. La disposition de l'ensemble, la direction des longueurs semblent indiquer que ces cists furent construits ou érigés, en affectant une forme circulaire ou ovale. Il ne pouvait donc y avoir d'orientation unique dans l'inhumation. Il n'existe cependant absolument rien dans ce qui aurait constitué le centre de l'ensemble ; mais ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine de ces cists, ce sont les menhirs qui sont autour et tout auprès.

Nous en avons observé trois ; dont un debout et deux renversés. Celui qui est debout mesure 1^m,40 de haut, et ceux renversés un mètre et 1^m,20.

Il n'est pas douteux que depuis fort longtemps assurément et peut-être lors de la création de ces grands et vieux bois, plusieurs des pierres de ces cists ont été détruites ou enlevées. Il n'y avait pas, néanmoins, apparence qu'ils eussent été fouillés ; mais la qualité du terrain et l'humidité sous bois ne pouvaient permettre d'y retrouver aucune trace d'inhumation.

Il est nécessaire cependant de relever avec soin l'existence de ces nombreuses, de ces variées sépultures, dans lesquelles se trouvent souvent des objets identiques, et qui ne sont pas éloignées les unes des autres. Non loin de cet endroit du Puço et sur le territoire de Carnac, sur le versant d'un bois, un dolmen ou grand cist démolé, à environ 300 mètres dans l'est ; puis encore et presque dans cette direction, le dolmen en ruines et aussi démolé de Kerdrain. Il est bien à remarquer que jusqu'ici il n'a pas été retrouvé de cists, sans que dans les environs et plus ou moins près se trouvassent aussi ou dolmens ou menhirs.

La lumière est loin d'être faite ; des observations nouvelles, des recherches incessantes pourront nous éclairer ; et, en attendant, gardons soigneusement en note ce qui est obtenu chaque jour. Les cists du Puço offrent cette importance pour le moment.



